

Le MDN dément les allégations relatives à une participation de l'ANP à des missions dans le cadre du G5 Sahel



P.02

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°2939 Lundi 22 Février 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

Nous informons nos fidèles lecteurs et lectrices de l'ouverture d'un site web.

Veillez le consulter au : www.seybouseimes.dz

Le Président Tebboune opère un remaniement ministériel

P.02



DJERAD :



Accélérer les facilitations administratives pour la relance économique

P.04

ANNABA



Bazar à ciel ouvert : Marchandises suspendues aux murs et étalées sur les trottoirs

P.07

JEU CONCOURS SPÉCIAL 8 MARS 2021

SEYBOUSE TIMES ORGANISE UN JEU-CONCOURS EN VOTRE HONNEUR MESDAMES

A GAGNER



UN PACK DÉTENTE
HAMMAM AVEC GOMMAGE
ET BRUSHING
CHEZ BLUE BAY SPA AU
COMPLEXE TOURISTIQUE SABRI



UNE MAGNIFIQUE BOX
SPÉCIALE FÊTE
DE LA FEMME
DE CHEZ
BÉDOUINE COSMÉTIQUE



UN SOIN POUR LES MAINS
+
UNE POSE CAPSULE
CHEZ ESPRIT ZEN

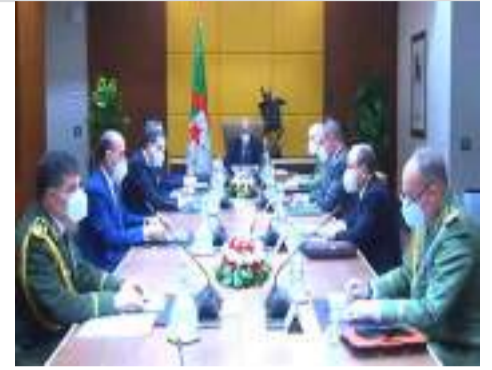
VOUS AVEZ JUSQU'AU 7 MARS POUR PARTICIPER. VOIR LES CONDITIONS PAGE 23.

Le Président Tebboune préside une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier dimanche, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de

la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 21 février 2021, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans sécuritaire, politique et économique", lit-on dans le communiqué. "Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour,

le président de la République a donné ses instructions aux responsables, chacun dans son domaine de compétence", ajoute la même source. "Aussi, le Président Tebboune a salué les efforts consentis pour la préservation de la stabilité générale du pays, notamment ce qui a trait à la lutte contre le nouveau coronavirus (COVID-19) et le lancement réussi de l'opération de vaccination anti-covid", conclut le communiqué.



Le MDN dément les allégations relatives à une participation de l'ANP à des missions dans le cadre du G5 Sahel

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti, hier dimanche dans un communiqué, les allégations concernant la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions militaires en dehors des frontières algériennes sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel. "Certaines parties et porte-voix de la discorde ont relayé via leurs pages et comptes subversifs sur les réseaux sociaux des allégations dénuées de tout fondement, proférant que les actions et les opérations menées par l'institution militaire, au niveau interne et externe, répondent à des agendas et des instructions

émanant de parties étrangères, et que l'ANP s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, ce qui est faux et inadmissible. Des intox qui ne peuvent provenir que d'ignares à la solde des services du Makhzen marocain et sionistes", précise le communiqué. A cet effet, le MDN "dément catégoriquement toutes ces allégations tendancieuses et manœuvres sournoises, à travers lesquelles leurs auteurs croient pouvoir semer le trouble et déstabiliser le pays, et rassure l'opinion publique que l'ANP,

digne héritière de l'Armée de libération nationale, n'a jamais été, et ne sera jamais soumise dans ses actions qu'à l'autorité de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément à ses missions constitutionnelles explicites et aux lois de la République, dans la défense de la souveraineté, de l'intégrité et de la sécurité nationales", souligne la même source. Le MDN a rappelé, également, que "la participation de l'Armée nationale populaire en dehors des frontières du pays relève de la décision du peuple algérien, conformément aux dispositions



de la Constitution de la République". "Ainsi, nous saluons le discernement des citoyens, conscients des conspirations et des complots qui se trament contre l'Algérie, désormais

connus de tous, et dans l'intérêt suprême de la Nation, nous les appelons à davantage de vigilance quant aux fake-news colportées qui visent désespérément à nuire à la stabilité de la Nation", ajoute le communiqué.

CN :

Séance plénière mercredi pour confirmer Goudjil au poste de président

Le Conseil de la Nation tiendra mercredi une séance plénière consacrée à l'élection pour la confirmation de M. Salah Goudjil, en qualité de Président du conseil, indique hier dimanche un communiqué de cette institution. La tenue de cette séance a été décidée au cours d'une réunion

du Bureau du Conseil élargie aux Présidents des groupes parlementaires et au questeur, présidée par M. Goudjil, président du Conseil de la Nation par intérim, "conformément aux vœux exprimés par les groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la Nation (Parti du Front de libération nationale, tiers



Présidentiel et Rassemblement national démocratique)", précise

le communiqué. Cette réunion a été consacrée, également, à l'examen du rôle nanti du Conseil de la Nation en cette période cruciale de l'histoire du pays qui vit à l'orée de la nouvelle République dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'évertue depuis son élection

à la magistrature suprême à en jeter les jalons, ce qui contribuera indéniablement à revitaliser la complémentarité de l'action institutionnelle de l'Etat conformément aux orientations du président de la République relatives à la préservation de la stabilité institutionnelle", souligne la même source.

Josep Borrell Fontelles :

"Heureux d'apprendre l'excellente nouvelle de la libération d'un grand nombre de détenus en Algérie"

Le chef de la diplomatie européenne, l'Espagnol, Josep Borrell Fontelles a salué samedi la libération des

détenus du Hirak en Algérie à la faveur de la mesure de grâce du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

"Heureux d'apprendre l'excellente nouvelle de la libération d'un grand nombre de détenus par grâce présidentielle

en Algérie. Une décision qui reconnaît l'importance de la liberté d'expression et du pluralisme dans le processus

démocratique", a écrit Josep Borrell Fontelles dans un tweet.



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Affaire "GB pharma" : La Cour d'Alger confirme, en appel, les peines de 05 ans de prison ferme contre Ouyahia et Sellal

La Cour d'Alger a confirmé, hier dimanche en appel, les peines de cinq ans de prison infligées, en première instance, aux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Inculpés d'octroi de « privilèges injustifiés et corruption » dans l'affaire du Groupe Condor détenu par les frères Benhamadi, ils ont tous deux rejeté ces accusations devant le juge, resté imperturbable.

Pour sa part, l'ancien ministre des transports et des travaux publics, et néanmoins directeur de campagne de l'ex Président de la République, Abdelghani Zaâlane, a été définitivement acquitté.



Affaire Ali Ghediri : Le dossier examiné par la chambre d'accusation



La chambre d'accusation de la Cour d'Alger examinera dimanche l'affaire du détenu Ali Ghediri, ont annoncé samedi ses avocats qui ne cachent pas l'espoir de le voir enfin libre, dans le cadre des mesures prises par le président de la République, à l'occasion du deuxième anniversaire du Hirak.

Incarcéré depuis le 13 juin 2019, alors qu'il était candidat à la présidentielle avortée qui devait avoir lieu en avril 2019, Ali Ghediri est juste accusé d'« atteinte au moral de l'Armée », après que l'abandon du chef d'inculpation de « Réunion de documents et d'informations et leur mise à la disposition d'agent étranger ».

tipasa : Report du procès de Kamel Chikhi poursuivi dans une affaire de corruption

Le tribunal de Tipasa a décidé, dimanche, le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit « El boucher », accusé dans une affaire de corruption, au 14 mars prochain.

Ce 3ème report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est dû à la grève de la défense, qui fait suite à la grève des avocats du barreau de Blida, depuis jeudi dernier, pour protester contre la mise en détention provisoire d'un avocat. A noter que le conseil de l'ordre des avocats de Blida relevant de

l'Union nationale des Ordres des avocats, a annoncé, à l'issue de sa réunion de mercredi soir, sa décision de boycotter l'activité judiciaire, à partir de jeudi, au niveau des cours de justice de Blida, Tipasa, Ain Defla et Chlef, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des tribunaux administratifs et du tribunal militaire.

Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres

accusés (un notaire et deux employés) pour « octroi d'indus avantages », « réduction d'impôts et de taxes sans autorisation », « abus de fonction » et « obtention d'intérêts de façon illégale ».

Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire.

Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi



a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest Alger), à une société à responsabilité limitée

(promotion immobilière), dont il était associé et gérant.

Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%.

Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption.

Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.

Révision des informations d'inscription des candidats aux examens nationaux

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dimanche, que la période « de vérification des informations personnelles » des candidats aux examens nationaux (session 2021), s'étalera du 1er au 15 mars 2021, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans le cadre de l'organisation des examens nationaux (session 2021), « le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats scolarisés et libres, que l'opération de vérification des informations pour la

confirmation de l'inscription et de l'exactitude des informations personnelles des candidats débutera du 1er au 15 mars 2021 », lit-on dans le communiqué.

Pour les candidats scolarisés, l'opération d'inscription sera effectuée à travers la plateforme numérique du ministère par les directeurs des établissements et via les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) par les candidats eux-mêmes pour consulter leurs informations, en introduisant le nom d'utilisateur et le code

secret de chaque candidat figurant sur l'accusé de réception du dossier d'inscription, précise la même source.

En cas d'erreur dans l'enregistrement de leurs informations, les candidats doivent en notifier le directeur de l'établissement.

Les candidats scolarisés peuvent également s'inscrire via l'espace dédié aux parents d'élèves sur la plateforme numérique.

Pour les candidats libres, l'inscription se fera sur les deux sites de l'ONEC consacrés aux examens du baccalauréat et du



Brevet d'enseignement moyen (BEM), a ajouté la même source, précisant que les candidats en question doivent notifier la

direction de l'Education dont ils relèvent, des corrections nécessaires par écrit avant le 18 mars au plus tard.

Le Gouvernement publie son bilan d'activité pour l'année 2020



Le Gouvernement conduit par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a, dans une première initiative du genre, publié sur son site Internet son bilan d'activité 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du Président de

la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le bilan publié mercredi dernier sur le site Internet du Premier ministre (www.premier-ministre.gov.dz) ainsi que sur sa page Facebook présente les résultats soumis par

les différents secteurs ministériels en 2020.

Le bilan comprend deux annexes relatives respectivement aux résultats sectoriels au titre du Plan de relance économique et aux réalisations globales dans le cadre du même Plan.

DJerAD :

Accélérer les facilitations administratives pour la relance économique

Le premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit les ministres concernés à l'effet d'accélérer le processus de simplification engagé en matière de facilitations administratives pour la relance économique et de mettre en place un point focal au niveau de chaque département pour contrôler les mesures prises dans ce cadre. Ces instructions ont été données lors d'une réunion du gouvernement, présidée par M. Djerad et qui s'est déroulée par visioconférence, selon un communiqué des services du Premier ministre.

A cet effet, le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre

de la Pêche et des Produits halieutiques, en sa qualité de coordonnateur du groupe de travail interministériel relatif aux facilitations administratives pour la relance économique.

Dans l'objectif d'assurer la transformation et le développement de l'économie nationale en agissant notamment sur le volet de la modernisation et de la débureaucratisation de son environnement administratif, l'ensemble des activités économiques et commerciales soumises à des autorisations préalables ont été recensées sur la base de quatre critères, à savoir le mode de dépôt et de délivrance des actes (guichet

ou plateforme numérique), le nombre de pièces constitutives du dossier, le délai de traitement et de délivrance des actes, ainsi que la gestion centralisée ou déconcentrée des demandes.

Cette évaluation a été élargie également aux autres institutions disposant de prérogatives de puissance publique, a précisé le communiqué.

A l'issue de cette présentation, M. Djerad a instruit les ministres concernés à l'effet d'accélérer le processus de simplification engagé et de mettre en place un point focal au niveau de chaque département ministériel pour contrôler la mise en œuvre



des mesures prises dans ce cadre et pour veiller à ce que les nouveaux textes proposés prennent en charge le souci d'allègement et de facilitation en tant qu'axe prioritaire de l'action du gouvernement. Un rapport circonstancié

sera présenté en Conseil des ministres en matière de mise en œuvre de la démarche de simplification et d'allègement des procédures au profit des citoyens et des entités économiques et commerciales, a-t-on ajouté de même source.

L'Algérie s'est inscrite depuis des années dans le processus de modernisation et de numérisation

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a affirmé, samedi dernier, que le processus de numérisation en Algérie n'était pas né de la conjoncture induite par la propagation de la pandémie du Coronavirus.

Dans une allocution, en visioconférence, lors de la réunion préparatoire de la 5e Réunion de haut niveau au Caire des présidents des Cours constitutionnelles, des Cours suprêmes et Cours constitutionnelles africaines, M. Fenniche a indiqué que l'Algérie «s'est inscrite, depuis longtemps, dans le processus de modernisation et de numérisation pour lutter contre la bureaucratie, tel qu'affirmé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

Rappelant l'adoption, en 2008, du projet «E-Algérie» (l'Algérie électronique), il a précisé que la pandémie

du Coronavirus est venue, néanmoins, mettre en avant «les opportunités qu'offrent la technologie et les moyens de communication numérique en termes de gain de temps, d'argent et d'effort».

La pandémie a favorisé l'expérimentation et le développement des différents mécanismes et dispositifs, précédemment, arrêtés et dont plusieurs ont montré leur efficacité et accéléré la numérisation et la modernisation à travers le développement et l'adoption d'autres mécanismes, à l'image du procès à distance et d'autres services assurés via le Net, a souligné M. Fenniche.

A l'instar d'autres pays du monde, l'Algérie «s'est adaptée à la conjoncture exceptionnelle, en recourant davantage aux moyens de communication modernes pour garantir la poursuite des services des secteurs en lien avec le quotidien du

citoyen, notamment ceux liés à l'administration et à la justice, a-t-il précisé, indiquant que l'objectif «est de faciliter l'accès du citoyen aux différentes structures et services ainsi que le contact entre les différents acteurs, dans tous les domaines».

Le président du Conseil constitutionnel a mis en avant, dans ce sens, «la sécurité» des différents services publics informatisés.

Evoquant l'adaptation du Conseil constitutionnel aux conditions imposées par la pandémie Covid-19, il a cité la participation, en visioconférence, à plusieurs événements internationaux sur la juridiction constitutionnelle, notamment l'université d'été organisée par la Cour constitutionnelle turque le 7 et 8 septembre dernier sous le thème «restriction des droits et libertés dans l'état d'urgence sanitaire» et, la 125e session ordinaire de la Commission



de Venise (commission européenne pour la démocratie par le droit).

Le Conseil constitutionnel a également organisé des manifestations visant la vulgarisation de la culture constitutionnelle, dont des discussions, en visioconférence, avec le professeur français en droit constitutionnel, Dominique Rousseau, sur les mécanismes de vulgarisation de la culture constitutionnelle, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi qu'un colloque

international, les 5 et 6 octobre 2020, sur le projet de la nouvelle Constitution algérienne.

Quelque 40 tribunaux et organisations africaines ont pris part à la réunion préparatoire de la 5e Réunion de haut niveau du Caire (Egypte) des présidents des Cours constitutionnelles, des Cours suprêmes et des Conseils constitutionnels africains, prévu en juin prochain.

Plusieurs thèmes sur «la justice électronique en Afrique après la crise de la Covid-19» ont été abordés lors de cette réunion préparatoire.

L'AADL s'emploie à l'amélioration des prestations des parties communes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a affirmé jeudi à Alger que l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) s'employait, en application des orientations du ministère, à améliorer les prestations des parties communes, qui enregistrent des lacunes dans certaines cités.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que l'AADL, s'appuie actuellement sur des micro entreprises en tant que solution à même de garantir de meilleurs prestations, appelant les locataires à faire

preuve de civisme et du sens de la communauté, qui requiert la préservation de ces parties, propriété commune de tous les habitants.

Concernant les pannes de certaines ascenseurs au niveau de la cité de Kadri à Tiaret, le ministre a fait savoir que les responsables de l'AADL ont pris les mesures nécessaires et que certains ascenseurs fonctionnent régulièrement.

Admettant que les pannes récurrentes des ascenseurs dans plusieurs sites est un vrai casse tête pour l'Agence, il a assuré qu'elle veille à leur réparation, «sachant que les pièces de rechange sont importées de l'étranger à des prix



élevés et de très loin par rapport aux contributions des locataires». S'agissant de l'éclairage à l'intérieur des immeubles, les services de l'AADL ont réglé ce problème au niveau de toute

la cité en question, a indiqué le ministre.

Concernant le remplissage des sous-sols en eau, le ministre a fait état d'un accord avec l'Office national d'assainissement au

niveau de la wilaya de Tiaret pour entamer l'assainissement dans les meilleurs délais.

Quant au refus de certains sous-directeurs de l'AADL de recevoir les citoyens, le ministre a affirmé qu'il instruira l'envoi d'une commission d'enquête à ce sujet». Pour ce qui est des actes définitifs, M. Nasri a fait savoir qu'une plateforme numérique est en voie de développement par l'AADL pour la prise en charge de cette question, dans les prochains jours. Par ailleurs, il a ajouté que le ministère a entamé l'étude des recours déposés par les sous-scripteurs au titre du programme AADL 2.

Processus de création d'une nouvelle société dédiée aux énergies renouvelables

Le ministre de la Transition Énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar ont annoncé jeudi à Alger le lancement du processus de création d'une nouvelle société dédiée au développement des énergies renouvelables.

Il s'agit d'une société par actions, basée sur la structure juridique d'une société existante, mais en l'adaptant aux missions cibles de la nouvelle entité de développement des énergies renouvelables.

L'objectif principal de cette nouvelle société est de mettre en oeuvre, selon l'échéancier fixé, le programme national de développement de la production de l'électricité à partir de sources renouvelables, qui vise à atteindre une capacité de 15.000 MW à l'horizon 2035, soit une moyenne de 1.000 MW réalisés par an.

Ces missions consistent, entre autres, à l'acquisition et la préparation des terrains destinés aux projets des énergies renouvelables (accès aux sites, accès et raccordement aux réseaux électriques...), la réalisation des études complètes de faisabilité et d'impact, la recherche des meilleurs mécanismes de financement (package contractuel bancable) et la coordination entre les différents acteurs concernés par le projet (administration centrale, collectivité locale, opérateurs de réseaux, régulateur, banque, douanes...).

Elle sera chargée également de l'élaboration des cahiers de charges et le lancement des appels d'offres à investisseurs,



le traitement des offres des soumissionnaires jusqu'à l'attribution définitive, la promotion de l'intégration nationale à travers notamment des dispositions incitatives dans les cahiers des charges, le développement du Partenariat Public/Privé dans le domaine des énergies renouvelables pour renforcer l'expertise locale et permettre la maîtrise de l'ensemble des niveaux du cycle des projets dans ce domaine.

Après l'achèvement des procédures de sa mise en place,

la nouvelle société devra lancer un premier appel d'offres avant la fin du premier semestre 2021, «si tout marche comme prévu», avec comme objectif de réaliser 1.000 MW avant la fin de l'année en cours, a fait savoir M. Chitour. «La mise en place d'une société de développement des énergies renouvelables découle du besoin d'une importante structure de développement et de facilitation de projets compte tenu des difficultés rencontrés pour réaliser le programme de 22.000 MW lancé en 2011», a-t-il relevé.

Selon lui, la création de cette nouvelle société doit marquer l'engagement de l'Algérie dans la révolution électrique verte. «Elle sera la petite soeur de Sonelgaz», a-t-il souligné.

M. Attar a fait remarquer, de son côté, que la création de cette nouvelle société coïncide avec le 50e anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, un événement qui a consacré l'indépendance énergétique du pays.

«Elle sera l'outil principal du ministère de la Transition

énergétique et des Énergies renouvelables, qui est absolument nécessaire pour concrétiser les objectifs du secteur», soutient le ministre soulignant que la nouvelle entité sera «entre les mains d'une société nationale mais sera ouverte aux opérateurs privés».

Le nom de la nouvelle société et son organisation «seront dévoilés ultérieurement», a déclaré le chef de cabinet du ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Merouane Chabane.

ANNABA / sÛretÉ De WIIA YA

Les agents de la sûreté de wilaya mènent une campagne contre coronavirus

Sihem Ferdjallah

Conformément aux orientations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), et dans le cadre du renforcement du dispositif de prévention contre le coronavirus, les services de la Sûreté de wilaya

de Annaba, sous l'égide du chef de Sûreté, ont entamé plusieurs opérations de proximité et de sensibilisation ces jours-ci. Ces actions se sont multipliées bien que Annaba ne fait plus partie des wilayas concernées par le confinement, wilayas .Les policiers ont appelé les

commerçants, les propriétaires de parkings, les enfants, les vieux à se conformer aux gestes barrières tels le port du masque obligatoire ou de la bavette, la distanciation sociale et la désinfection à l'aide de produits adéquats, ciblant les pâtisseries et les cyber cafés. Les services



de police ont rappelé, entre autres, les mesures coercitives que les commerçants peuvent

encourir, comme la fermeture immédiate de leurs locaux dans le cadre de l'application de la loi et la protection de la santé publique. Cette campagne, qui n'est pas la première ni la dernière relève-t-on, a été favorablement accueillie par les citoyens.

ANNABA / soCIAI

Les travailleurs de la société de construction de bâtiment de l'est bloquent la route

Ils réclament leurs salaires impayés depuis plus de six (6) mois

Imen.B

Les travailleurs de la Société de construction de bâtiment de l'est dont le siège se situe à la cité du 8 mars à la plaine ouest ont barré la route, hier dès les premières heures de la matinée. Les protestataires dénoncent le retard dans le versement de leurs salaires, impayés depuis plus de six mois et le laxisme affiché par la direction de cette société dans

la régularisation de leurs droits, ainsi que le climat social qui prévaut au sein de cette société. Une situation qui a contraint les travailleurs à monter au créneau, lassés d'attendre pour percevoir leurs dus. En dépit de cette situation critique, les travailleurs regrettent que l'administration concernée fasse preuve d'incompréhension totale pour résoudre ce problème, allant jusqu'à refuser toute négociation.

Les protestataires sont mis à rude épreuve ne sachant plus à quel saint se vouer. Pour la plupart, il s'agit de pères de famille, disposant d'une expérience qui dépasse, dans la plupart des cas, les 10 années. Les responsables concernés, leur ont promis que le virement de leur salaire se fera dans les plus brefs délais...mais ces derniers ne semblent pas se soucier de leur situation sociale. Ces travailleurs se sont retrouvés

démunis de toute ressource financière pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Déjà avec des salaires réguliers, notre pouvoir d'achat reste en deçà de nos possibilités. Cette protestation a engendré une forte concentration d'automobiles provoquant des embouteillages au niveau de la plaine ouest, entravant ainsi la fluidité de la circulation des automobilistes, malgré la présence constante des



éléments de la sûreté de wilaya pour alléger la pression.

El BoUNI / CADre De Vle Fuites d'eaux usées et crainte des maladies à transmission hydrique

Sarah Yahia

Les habitants de la localité "Tarek Ibn Ziad" de la commune d'El Bouni, ont interpellé les services de l'APC, pour une intervention urgente des services concernés, afin de rétablir la canalisation des eaux usées, en raison de la défectuosité des conduites d'où s'échappent des odeurs nauséabondes. Selon les habitants, cette situation qui perdure depuis plus de quatre mois est devenue insupportable, sachant que des enfants jouent à proximité des stagnations d'eau d'égouts, provenant du canal. Les habitants n'ont pas cessé de faire état de cette problématique, et ont décrié les odeurs nauséabondes émanant de ces eaux polluées qui les incommode jusqu'à leurs domiciles. « Cela fait plus d'un mois que nous subissons les odeurs nauséabondes et la prolifération des moustiques » a déclaré un des habitants. Ces eaux sales et stagnantes empêchent nos enfants de s'amuser dehors ». Les habitants craignent les risques de maladies à transmission hydrique, et des conséquences néfastes qui peuvent en découler de la présence de ces eaux usées sur la santé



publique.

En effet, toutes les réclamations et doléances adressées aux services concernés sont restées sans suite, et les responsables ne font rien pour remédier à cette situation déplorable qu'ils doivent prendre en charge immédiatement d'autant plus que des urgences ont été signalées, il faut absolument procéder au contrôle de toutes les canalisations qui doivent faire l'objet de renouvellement si nécessaire pour éviter le mélange des eaux usées à l'eau potable, véritables sources de proliférations de bactéries qui affectent la santé des citoyens et qui peuvent générer des risques d'épidémies pouvant être pour la population locale.

Devant ce constat décourageant qui ne cesse de persister, les résidents de cette localité sollicitent l'intervention des pouvoirs publics pour une prise en charge de leur doléance.

ANNABA / trANsport AÉrleN

L'aéroport "Rabah Bitat" sous strict contrôle sanitaire

Sihem Ferdjallah

L'aéroport "Rabah Bitat" depuis sa réouverture est sous contrôle sanitaire très stricte selon notre source. Les voyageurs suspectés de porter le virus seront soumis à des analyses et tests médicaux, soulignant que l'aéroport "Rabah Bitat" est doté de toute sorte de dispositif sanitaire. Les

résultats des analyses effectuées sur les personnes suspectes seront transférés ensuite à l'hôpital. » Les personnes dont l'infection serait confirmée, seront soumises aux traitements nécessaires, a fait savoir notre source. A l'intérieur, il est interdit d'ôter les bavette et tout l'aéroport est désinfecté quotidiennement. Des équipes médicales parmi elles des

paramédicaux sont présentes en permanence à l'aéroport. Le personnel de l'aviation civile a été sensibilisé et formé concernant les mesures préventives nécessaires. Le directeur de la santé a mis l'accent plusieurs fois sur les mesures préventives et les campagnes de sensibilisation, soulignant le rôle du dispositif de contrôle.

ANNABA / Chambre des arts et des métiers Les directeurs de la chambre des métiers, du tourisme et de la jeunesse inaugurent l'exposition des métiers

Tayeb Zgaoula

Le directeur de la chambre des arts et des métiers, accompagné des directeurs du tourisme et du DJS, Ali Bentobal ainsi que le représentant de la formation professionnelle ont inauguré dimanche, après-midi, la première exposition de l'année 2021 par la troupe des aïssaouis dans une atmosphère joyeuse au centre de loisir scientifique (CLS). Cette manifestation qui a regroupé plus de 25 exposants venus

de différentes régions du pays s'étalera jusqu'au 28 de ce mois en cours, a indiqué le responsable de la CAM de ANNABA, monsieur Alloua. La délégation accompagnée des deux directeurs du tourisme, du nouveau DJS Ali Bentobal qui a pris fonction cette semaine ainsi que le représentant de la formation professionnelle ont au cours de la visite marqué plusieurs haltes pour les écouter et prendre connaissance de leurs produits issus du terroir culturel

du pays et du savoir à découvrir absolument. Les visiteurs pourraient ainsi découvrir des créations originales spécifiques à chaque région. Comme à chaque pareille manifestation économique la femme rurale est omniprésente. A l'issue de la visite la délégation était conviée à une symbolique réception au cours de laquelle l'ancien DJS Abdelkader Abazi a été honoré par les siens en présence de ses collaborateurs.

ANNABA / AIGÉrle poste

Les abonnés de la localité du 1^{er} mai se plaignent de l'exiguïté du bureau de poste

Sihem Ferdjallah

Les habitants de la localité du 1^{er} mai se plaignent constamment des lacunes constatées dans la prestation de service au niveau de l'agence postale, pour diverses raisons, la qualité de service laisse à désirer au niveau de ce bureau de poste, faute d'espace pour recevoir l'afflux des abonnés qui s'y rendent quotidiennement. Selon les déclarations de quelques citoyens, l'exiguïté du local et le manque de chaises

sont autant d'insuffisances à combler. Les usagers se sentent durement pénalisés par cette situation, caractérisée par des désagréments au quotidien. Un vrai calvaire pour eux. «Faut-il attendre quatre heures ou plus pour pouvoir effectuer un simple retrait d'argent? C'est devenu insupportable! «Les personnes âgées n'ont même pas où s'asseoir pour faire face à la longue attente. La file d'attente s'étend souvent jusqu'à l'extérieur du bureau, et les abonnés se voient contraints d'attendre dehors sous la pluie

ou la canicule», nous explique un habitué du bureau postal. Cet état de fait incite de nombreux citoyens, mieux aguerris, à se rabattre sur d'autres bureaux postaux, comme la grande poste d'Annaba. En effet, comme nous l'avons remarqué de visu, l'espace est trop étroit et l'entassement des usagers dans le petit hall de cette agence postale, qu'on qualifie souvent de "caverne" offre un spectacle des plus désolants. C'est dans ce cadre, que les habitants de cette cité ont interpellé les responsables



d'Algérie-poste afin d'intervenir pour envisager un aménagement de cette structure en réalisant des travaux de rénovation,

d'extension ou carrément de prévoir la réalisation d'un nouveau bureau à plus grande capacité.

ANNABA / BAZAR À Ciel ouvert

Marchandises suspendues aux murs et étalées sur les trottoirs

Imen.B

En dépit des mises en demeure et des rappels à l'ordre des services de sécurité, le squat des trottoirs par les commerçants continue, obligeant ainsi les piétons à emprunter la chaussée. C'est ainsi que les autorités compétentes, notamment la direction de commerce ont été sollicitées à l'effet de mettre fin à ce phénomène. Le squat des espaces publics a tendance à se généraliser. En effet, de nombreux commerçants continuent à exposer leurs



marchandises sur les trottoirs y compris l'électroménager ainsi que l'habillement, grignotant les espaces des trottoirs réservés aux piétons pour étaler leurs stocks, notamment au niveau de la rue Rahbet Zraa. Face à ces comportements inexcusables, les piétons se voient obligés d'emprunter la chaussée, au risque de se faire heurter par des automobilistes, avec tous les risques qu'ils encourent. Les personnes les plus vulnérables à ces dangers sont les enfants en bas âge, les personnes âgées et les malades, car obligés

d'empiéter sur la chaussée à cause du peu d'espace qui leur est réservé. Les commerçants, entreposent à même le trottoir et de manière peu respectueuse, leurs marchandises, faisant fi de la loi, offrant une image de bazar à ciel ouvert à la ville d'Annaba. A cet effet, il est impératif d'adresser des avertissements et mises en demeure à ces contrevenants à mettre fin à ce phénomène, au risque de s'exposer à une saisie de toutes leurs marchandises exposées en dehors de l'enceinte des locaux de commerce.

ANNABA / CoMMerCe

Les magasins de vêtements pour enfants pris d'assaut avant les fêtes de l'Aïd

Sarah Yahia

Avant même l'avènement du mois sacré de Ramadhan et des fêtes qui s'en suivent, un véritable rush a été observé dans les magasins de vêtements pour enfants. Les parents, accompagnés de leurs

bambins se bousculent dans les boutiques de vêtements. Ce qui a permis aux commerçants de se réjouir vu que ces derniers ont pu réaliser un surplus de gains, ces derniers jours. Dans nos habitudes traditionnelles, les achats de vêtements pour

enfants s'effectuaient durant la deuxième quinzaine du mois sacré de ramadhan. Il est rare et surprenant de remarquer que pour cette année les magasins de prêt-à-porter sont pris d'assaut par les familles en quête d'habillements pour la fête de l'Aïd el Fitr et

ayant la crainte de voir les prix doubler et même tripler durant le ramadhan. Actuellement les prix sont à la portée de toutes les bourses, tandis qu'à la veille de la fête de l'Aïd, ils peuvent atteindre des seuils déraisonnables. Sans compter la



fatigue au mois de Ramadhan. Cette fois de nombreuses familles ont pris leurs devants et ont excellé par leur esprit de prévoyance, en opérant leurs achats avant même l'entame du mois sacré de Ramadhan.

DJeIFA / sUICIDE

Un élève de 16 ans se suicide dans un collège

Un élève âgé de 16 ans, a trouvé le mort suite à des brûlures au second degré. L'adolescent avait tenté de s'immoler par le feu, à l'intérieur de son collège, à Al Idrissiya, dans la wilaya de Djelfa. Il a ensuite été transporté vers l'hôpital de la région, avant d'être évacué via un hélicoptère vers l'hôpital de Douira, à Alger. L'élève avait tenté de mettre fin à sa vie pendant la journée de lundi 15 février, aux environs de

9 heures du matin. Un moment où la circulation dans les couloirs des blocs de son CEM se fait rare, selon le journal arabophone Al Khabar.

L'élève s'est isolé dans les sanitaires de l'établissement scolaire, et il aurait tenté de s'immoler par le feu. Les cris de la victime qui se faisait dévorer par les flammes, ont vite alerté les surveillants et les enseignants de collège, qui ont réussi à éteindre le feu, mais une grande partie

de la peau du pauvre adolescent était déjà perdue.

Arrivés sur place, les éléments de la protection civile ont transporté la victime en toute urgence vers l'hôpital de la région. Se trouvant dans un état critique, les informations mentionnaient déjà que l'adolescent allait être transporté vers Alger.

Lundi pendant la soirée, un hélicoptère a atterri sur l'esplanade du stade de Al Idrissiya, dans la wilaya de

Djelfa. Le pauvre adolescent qui se trouvait à l'hôpital dans un état critique, a été évacué en direction du stade à bord d'une ambulance. L'opération a été supervisée par le wali de Djelfa en personne.

L'hélicoptère a été bien équipé afin d'évacuer la victime vers l'hôpital de Douira à Alger. A son bord, il y avait tous les équipements nécessaires, en plus d'un staff médical spécialisé. Le wali de Djelfa avait également

ordonné de laisser le père de la victime accompagner son fils vers l'hôpital de Douira, où la victime était censée recevoir les soins.

Malheureusement, le directeur de l'hôpital de Douira, a annoncé ce matin que la victime qui répondait aux initiales A.R., avait succombé très tôt, aujourd'hui, à ses blessures. Les brûlures au second degré de l'adolescent n'avaient pas pu être soignées à temps, ce qui avait mené à son décès.

De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête afin d'élucider les circonstances et les raisons de ce drame qui a coûté la vie à un élève de 16 ans.

pÉNÉtrANte DJeN DJeN-el eUIMA:

Des mises en demeure adressées aux maîtres d'oeuvre



L'Algérienne des autoroutes (ADA) a adressé des mises en demeure au collectif des maîtres d'oeuvre en charge du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière Djen Djen (Jijel)-

El Eulma (Sétif), en raison du retard accusé dans la cadence de réalisation des travaux, a indiqué jeudi le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, selon APS. Répondant à la question d'un sénateur sur le projet de la

pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma qui avait démarré en 2014, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Chiali a reconnu que "le projet en question accuse effectivement un retard, dépassant de loin les délais de réception fixés dans le contrat (72 mois)", soulignant que face à la lenteur enregistrée dans le rythme de réalisation, l'ADA a adressé, en sa qualité de chef de projet, des mises en demeure au collectif des maîtres oeuvre".

Le ministre a ajouté que ces maîtres d'oeuvre se sont engagés à rattraper le retard accusé et à garantir les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation dudit projet, soulignant que le collectif des maîtres d'oeuvre s'engage à mettre en

place un plan opérationnel pour doter le chantier en moyens matériels et humains nécessaires, adaptés à un projet d'une telle envergure.

M. Chiali a déclaré que le taux d'avancement des travaux de la pénétrante de l'autoroute Djen Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif) avait atteint 42,5%, soulignant que le taux d'avancement du forage du tunnel de 3.695 mètres de long a progressé de 64%.

Parmi les raisons qui ont exacerbé le retard du projet, M. Chiali a souligné le relief accidenté de la région et un glissement de terrain (qui nécessite des études et des solutions coûteuses), le croisement du tracé de la route et du canal de déviation du barrage de Tabellout (Jijel) en plusieurs

points, en plus de la crise sanitaire mondiale (Covid-19).

M. Chiali a souligné l'importance économique et sociale de ce projet de 110 kilomètres de long, qui concerne trois wilayas, à savoir Jijel avec un tronçon de 45 kilomètres, Mila sur un tronçon de 15 kilomètres et Sétif sur 50 kilomètres.

Pour rappel, ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'orientation des routes et autoroutes 2005-2025, a été confié à la société italienne Rizzani et à l'entreprise algérienne SAPTA, et un contrat a été signé avec une société de sous-traitance turque et un bureau d'étude algéro-français qui a été chargé de suivre l'avancement des travaux et leur conformité aux normes internationales.

CoNstANtINE :

La SACHEV plaide en faveur d'une reprise "balisée" des interventions chirurgicales

Les participants au premier Webinaire de la Société algérienne de chirurgie endocrinienne et viscérale (SACHEV) consacré à la problématique de prise en charge chirurgicale des malades en période de Covid-19, tenu samedi après-midi par visioconférence, plaident en faveur d'une "reprise balisée des interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes", a indiqué à l'APS le président de cette association, selon aps.

"Ce Webinaire a constitué une occasion pour mettre l'accent sur la nécessité de reprendre l'activité chirurgicale, avec des balises toutefois, notamment à travers la mise en place de circuits de prise en charge des patients pour que l'arriéré des opérations

chirurgicales cesse d'augmenter", a affirmé le Pr. Messaoud Bendridi, également chef de service de chirurgie de l'établissement hospitalier de Didouche Mourad (Constantine).

Selon le président de la SACHEV, "il devient urgent de reprendre les interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes et viscérales notamment, et ce, en prenant en considération la sécurité du malade et sa survie, au regard du déclin des cas de contaminations par la Covid-19 en Algérie".

Pr. Bendridi a fait état, dans ce contexte, d'une instruction ministérielle adressée aux directeurs de la santé en vue de relancer les interventions



chirurgicales dans les établissements de santé publique, citant à cet effet le cas du service de chirurgie de l'hôpital de Didouche Mourad, réquisitionné pour la prise

en charge des malades atteints de Covid-19, mais qui accueille, selon lui, "entre 0 et 4 malades depuis environ quatre mois".

En cette période sanitaire inédite,

cette association vise à explorer les stratégies de prise en charge chirurgicale des pathologies endocriniennes, digestives et viscérales afin d'éclairer les chirurgiens sur la meilleure démarche thérapeutique à même d'assurer au patient et au personnel soignant une sécurité du parcours de soins et d'optimiser les résultats du traitement sans perte de chance de survie", a souligné la même source.

La SACHEV compte 27 membres fondateurs, en majorité de jeunes chirurgiens du secteur public et privé, issus de 17 wilayas du pays dont Béchar, Adrar, Tissemsilt, Oran, Alger, Bordj Bou Arreridj, Batna, Aïn Temouchent et Constantine, a-t-on indiqué.

Plusieurs harragas interceptés à Mostaganem, dont une femme enceinte

Les services de Sûreté de la wilaya de Mostaganem ont réussi à intercepter un groupe de jeunes harragas qui s'apprêtaient à prendre le large dans l'espoir d'arriver en Espagne, selon algerie360. Selon les informations rapportées par nos confrères du journal francophone El Watan, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), relevant de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem, ont intercepté un groupe de quinze (15) harragas qui s'apprêtaient à quitter le pays, à partir de la

plage de Kharouba «Moulay Bigot», pour rejoindre les côtes espagnoles.

Le groupe composé de quinze candidats à l'émigration clandestine, âgés entre 22 et 39 ans et originaires des wilayas de Mostaganem et d'Oran, comptait une femme enceinte, une femme avec un enfant âgé de trois ans ainsi que quatre ressortissants marocains.

Les éléments de la police sont intervenus suite à la réception de renseignements dénonçant une tentative d'immigration clandestine vers l'Espagne. Leur intervention s'est soldée

par la saisie d'un important matériel destiné à la traversée.

11 harragas sauvés par la Protection Civile à Aïn Témouchent

La même source a indiqué que les éléments de la Protection Civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont sauvé pas moins de onze (11) harragas, ramenés par les gardes-côtes du port de Bouzedjar.

Ce groupe de candidats à l'émigration clandestine tentait également de rallier l'Espagne à bord d'une embarcation. Les harragas, âgés entre 25 et 50 ans, comptaient deux femmes, la



première âgée de 46 ans qui est décédée, la seconde âgée de 38 ans a été évacuée à l'hôpital dans un état de choc.

Les neuf autres candidats à l'émigration clandestine, dont un ressortissant marocain, ont été retrouvés en bon état

Etats-Unis

Des débris d'un avion en difficulté tombent sur Denver

Un Boeing de la compagnie United Airlines a dû faire demi-tour à cause de l'incendie de son réacteur droit, faisant tomber dans son sillage de nombreux morceaux de son fuselage sur une zone résidentielle, selon le monde fr.

La peur de leur vie ! Les passagers du vol UA328 de la compagnie United Airlines auront un souvenir inattendu à raconter de leur voyage prévu à Honolulu (Hawaï), samedi 20 février.

Peu après le décollage de l'aéroport de Denver (Colorado) le réacteur droit de leur avion s'est subitement enflammé. L'appareil, parti en direction de l'Etat d'Hawaï au cœur de l'océan Pacifique, a réussi à faire demi-tour et à se poser sans encombre à Denver, et l'incident n'a fait aucun blessé, ni au sol ni à bord de l'avion, ont précisé les autorités.



L'avion, un Boeing 777-220 qui transportait 241 personnes dont dix membres d'équipage, « a fait demi-tour vers l'aéroport international de Denver, où il a atterri sans encombre après avoir subi une panne de son réacteur droit juste après le décollage », a expliqué sur Twitter l'Administration fédérale américaine de l'aviation (FAA).

Dans un enregistrement obtenu par le site Internet LiveATC, qui diffuse des communications sur le trafic

aérien, on entend le pilote lancer un appel de détresse, demandant une autorisation d'urgence de retourner à Denver. « Nous avons eu une panne de réacteur, on doit faire demi-tour. Mayday, mayday », dit-il d'une voix paniquée, citant l'expression utilisée pour signaler une détresse.

« Je peux honnêtement dire avoir pensé mourir »

Des images prises à l'intérieur de l'avion et diffusées sur les réseaux sociaux montrent le réacteur droit de l'appareil

la proie des flammes. « Je peux honnêtement dire avoir pensé mourir, parce que nous avons commencé à perdre de l'altitude juste après l'explosion », a témoigné un passager, David Delucia, au journal The Denver Post.

L'incident a également provoqué une chute de débris plus ou moins imposants tout au long du parcours emprunté par l'appareil lorsqu'il a fait demi-tour pour Denver. Un morceau de l'avion en forme de cercle, d'un diamètre équivalent à une porte d'entrée, s'est notamment planté au beau milieu d'un jardin à Broomfield, une banlieue de Denver (Colorado).

Kirby Clements, propriétaire du jardin où a atterri cet imposant débris de l'avion, a relaté sur CNN une expérience « quelque peu bouleversante ». « Ça a atterri direct sur le toit de mon camion avant de tomber à côté », a-t-il affirmé, ajoutant qu'un autre débris tout

aussi imposant avait provoqué un trou de plus de 1,50 mètre de diamètre dans le toit d'un voisin.

La FAA a expliqué être « au courant des informations faisant état de débris tombés tout au long de l'itinéraire emprunté par l'avion ».

« Si vous trouvez des débris S'IL VOUS PLAÎT n'y touchez pas, ne les déplacez pas. Le @NTSB [l'autorité fédérale de la sécurité des transports] veut que tous les débris restent sur place pour les besoins de l'enquête », a tweeté la police de Broomfield.

De son côté, la compagnie United Airlines a déclaré dans un communiqué que « la majorité des clients qui se trouvaient sur le vol UA328 sont actuellement en route pour Honolulu à bord d'un autre vol », et précisé que les passagers ne désirant pas voyager immédiatement après l'incident avaient été logés à l'hôtel.

Le Texas au bord de la crise humanitaire après une vague de froid historique

Le blizzard arctique qui s'est abattu sur cet Etat américain a mis au jour les défaillances de son réseau électrique ; selon le monde fr. Le sénateur texan Ted Cruz n'a pas fini de s'en mordre les doigts. Mercredi 17 février, alors que l'Etat américain du Texas était enseveli sous la neige, frappé de températures polaires et privé d'électricité, l'élus ultraconservateur, ancien rival de Donald Trump dans la course à la Maison Blanche en 2016, est parti passer quelques jours de vacances en famille à Cancun, la station balnéaire

du Yucatan, au Mexique. L'avion n'avait pas encore décollé de Houston que la photo de M. Cruz, tirant sa valise à roulettes au comptoir d'embarquement, faisait le tour des réseaux sociaux. Le temps d'arriver sous les tropiques, l'affaire avait été baptisée « CancunGate ».

Ted Cruz, dont la gauche réclame déjà la démission pour avoir contesté la légitimité de la victoire de Joe Biden alors même qu'une foule insurrectionniste avait envahi le Capitole le 6 janvier à Washington, a pris, dès le

lendemain, l'avion du retour pour le Texas. Il s'est justifié en expliquant qu'il n'avait fait que son devoir de « bon père de famille » en conduisant ses filles, privées d'école et de chauffage, au Ritz-Carlton de Cancun. L'explication n'a convaincu personne, d'autant que sa réservation initiale était fixée au samedi.

« Je n'avais jamais vu un homme politique blâmer ses filles de 10 et 12 ans pour des erreurs de jugement », a commenté le journaliste politique de Fox News, Chris Wallace. Vendredi, quelques



dizaines de démocrates manifestaient devant le domicile du sénateur – et présidentiable – à Houston,

indignés que le « traître » du 6 janvier ait « abandonné » ses administrés au froid et à la pénurie alimentaire.

Equateur

Le conservateur Lasso disputera le second tour de la présidentielle au socialiste Arauz

Le jeune économiste Andres Arauz, 36 ans, s'est placé en tête du premier tour avec 32,72 % des voix, contre 19,74 % à l'ex-banquier de droite Guillermo Lasso, 65 ans, et 19,39 % au leader indigène de gauche Yaku Perez. Second tour le 11 avril, selon le monde fr.

Le feuilleton électoral équatorien se resserre. C'est donc le conservateur Guillermo Lasso qui disputera, le 11 avril, le second tour de l'élection présidentielle contre l'économiste Andres Arauz, dauphin de l'ancien président socialiste Rafael Correa (2007-2017), a annoncé le Conseil national électoral

(CNE) dans la nuit de samedi 20 à dimanche 21 février.

Le jeune économiste Andrés Arauz, 36 ans, s'est placé en tête du premier tour avec 32,72 % des voix, contre 19,74 % à l'ex-banquier de droite Guillermo Lasso, 65 ans, et 19,39 % au leader indigène de gauche Yaku Perez, 51 ans, selon les résultats définitifs du scrutin du 7 février, proclamés par le secrétaire du CNE, Santiago Vallejo.

Ces résultats ont été approuvés par quatre des cinq membres du CNE présents à l'issue d'une session débutée samedi matin et qui s'est achevée tard dans

la nuit.

Le dirigeant indien Yaku Perez dénonce une fraude. Le vainqueur du second tour succédera au président sortant, Lenin Moreno, ex-allié du président Correa (2007-2017). Condamné pour corruption, ce dernier, qui vit exilé en Belgique, n'a pu être candidat à la vice-présidence comme il l'aurait souhaité.

L'avocat écologiste Yaku Perez a dénoncé une fraude en faveur de son adversaire de droite qui l'a devancé pour la deuxième place et avait demandé en vain au CNE un nouveau décompte des voix.

CoVID-19:

L'Australie lance sa campagne de vaccination dans un environnement favorable

Une douzaine de personnes ont reçu ce dimanche 21 février leur première dose du vaccin contre le coronavirus, alors que la campagne officielle de vaccination commence lundi dans le pays. Parmi les premiers servis, le Premier ministre Scott Morrison qui a ainsi voulu montrer l'exemple. Des doutes existent au sein de la population quant au caractère inoffensif de ce vaccin, même s'ils sont bien plus faibles qu'en France, par exemple.

C'est une octogénaire d'origine polonaise qui est devenue ce dimanche la première Australienne à se faire vacciner contre le coronavirus. À la différence de l'Europe ou des États-Unis,

l'autorisation de mise sur le marché des vaccins en Australie n'a pas été délivrée dans l'urgence, la pandémie étant ici largement sous contrôle.

Parmi les premiers vaccinés, le Premier ministre Scott Morrison a voulu montrer l'exemple, et rassurer une partie de la population australienne, qui s'interroge à propos de ce vaccin.

« C'est un jour historique pour l'Australie, a déclaré le chef du gouvernement. Et je m'adresse à mes compatriotes pour vous dire : c'est sans danger, c'est important et suivez-nous sur ce chemin, qui nous verra sortir de cette pandémie de Covid-19. »

Anti-vaccins minoritaires



Ce samedi, des milliers de personnes ont participé à des manifestations anti-vaccins dans les grandes villes australiennes. Pourtant ici, elles sont très minoritaires. D'après un sondage commandé par le gouvernement, 64 % des Australiens

ont l'intention de se faire vacciner, alors que seulement 9 % d'entre eux y sont opposés.

Le gouvernement, pour sa part, espère que la quasi-totalité de la population sera vaccinée d'ici au mois d'octobre.

BIRMANIE:

Des milliers de manifestants malgré la répression meurtrière

Les premiers manifestants tués ne décourage pas le vaste mouvement de désobéissance civile. Les rassemblements de milliers de personnes ont repris à Rangoun et Mandalay ce dimanche 21 février, jour des funérailles de la première victime de la répression militaire, une épicière de 20 ans devenue une icône de la résistance anti-junte.

« Où est la justice ? », « Stop terrorisme », « Combien de vies doivent être prises avant que le monde réagisse ? », pouvait-on lire sur les réseaux sociaux birmanais. La jeunesse, qui n'a jamais connu les brutalités d'un régime policier, est sous le choc, rapporte Carol Isoux, notre correspondante à Bangkok.

Facebook a décidé ce dimanche de supprimer la page de l'armée birmane. « En accord avec notre politique globale, nous avons effacé la Tatmadaw True News Information Team Page de Facebook pour violations répétées des règles de notre communauté interdisant l'incitation à la violence », a fait savoir



le réseau social américain dans un communiqué. Les connexions internet ont été coupées pour la septième nuit consécutive, avant d'être restaurées dans la matinée.

Près de trois semaines après le putsch du 1er février, la mobilisation pro-démocratie ne faiblit pas, dans les grandes villes comme dans les villages reculés du pays. À Rangoun, plusieurs milliers de jeunes manifestants se sont réunis près du principal campus universitaire

de la capitale économique du pays. À Mandalay, des centaines de personnes, dont des étudiants en médecine, se sont massés pour dénoncer à nouveau le coup d'État du 1er février.

Les manifestants se préparent aussi à commémorer les funérailles de leur premier martyr, la jeune épicière Mya Thwate Thwate Khaing, blessée par balles le 9 février et décédée vendredi. Les obsèques sont prévues ce dimanche après-midi à Naypyidaw. Des hommages

ont débuté la veille à Rangoun, la capitale économique, des manifestants déposant des roses blanches et rouges devant son portrait avec de petits messages: « Tu es notre martyr », « Nous ne t'oublierons pas ». De son côté, la junte a fait état du décès d'un policier en début de semaine. L'armée ne cesse d'accroître la pression sur le mouvement de désobéissance civile. Les vagues d'arrestations de responsables politiques, d'activistes ou de grévistes se poursuivent. Le célèbre acteur Lu Min a été arrêté ce dimanche matin à son domicile. Il était avec cinq autres personnalités du pays recherché officiellement par les militaires en vertu d'une loi anti-sédition pour avoir encouragé les fonctionnaires à descendre dans la rue contre le putsch du 1er février. Il risque jusqu'à deux ans de prison.

Près de 570 personnes ont été interpellées depuis le 1er février, et seules une quarantaine relâchées, d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques.

rAppeUr INCARcÉrÉ :

Cinquième nuit consécutive de heurts entre police et manifestants à Barcelone

De nouvelles manifestations violentes ont eu lieu, samedi 20 février, à Barcelone, où la mobilisation est la plus forte, et dans d'autres villes du pays, après l'incarcération de Pablo Hasel, un rappeur catalan condamné pour insultes à la monarchie et aux forces de l'ordre.

De nouveaux affrontements ont opposé à Barcelone la police et des milliers de manifestants protestant contre l'incarcération du rappeur catalan Pablo Hasel, révolutionnaire et marxiste assumé.

Cette série de manifestations a commencé mardi, après l'arrestation et l'emprisonnement du chanteur, 32 ans, condamné à neuf mois de prison pour des tweets dans lesquels il insultait la monarchie et la police, ainsi que pour apologie du terrorisme.

La police s'était déployée en masse samedi soir dans les rues de Barcelone, ainsi qu'à Madrid, pour tenter de prévenir des violences. Les heurts ont débuté quand plusieurs milliers de manifestants se sont mis à marcher vers le QG

de la police.

Les protestataires ont lancé des bouteilles, des canettes et des pétards en direction des policiers qui ripostaient par des charges, sur fond de barricades en flammes, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Certains émeutiers ont brisé des vitrines le long de l'avenue Passeig de Gràcia, une des grandes avenues marchandes de Barcelone, pillant des boutiques de vêtements de luxe. Ils s'en sont aussi pris au bâtiment de la Bourse de Barcelone et ont

incendié plusieurs motos.

La police régionale a indiqué que neuf personnes avaient été arrêtées dans les manifestations en Catalogne, dont six à Barcelone. Et selon les services de secours régionaux, six personnes ont été blessées, dont deux à Barcelone.

À Madrid, 400 personnes environ se sont rassemblés dans le centre ville, sous forte protection policière, pour scander des slogans tels que "libérez Pablo Hasel" et taper des mains en cadence.

CoVID-19: Israël s'apprête à vacciner 100 000 travailleurs palestiniens



L'Autorité palestinienne a passé un accord avec Israël pour vacciner 100 000 travailleurs palestiniens, qui travaillent sur le territoire de l'État hébreu. Pour le moment, pas de précision sur les critères de sélection des travailleurs qui recevront le vaccin contre le Covid-19.

L'information a été donnée par le ministère palestinien de la Santé, puis confirmée par Shaher Saad, secrétaire générale de l'Union syndicale palestinienne : 100 000 travailleurs palestiniens, dont le lieu de travail est en Israël vont être vaccinés dans les prochains jours. Ils recevront gratuitement le vaccin du laboratoire Pfizer. La date n'a pas encore été précisée.

Précisons que les autorités israéliennes n'ont pas confirmé l'information pour le moment, mais les responsables de la santé israéliens et palestiniens se sont rencontrés ce vendredi. Ils ont évoqué un travail commun pour freiner la propagation du virus. Israël et les Territoires palestiniens ont en effet une réalité géographique commune, et l'immunité israélienne ne se fera pas sans les Palestiniens. Si dans l'État hébreu, 47 % de la population a déjà reçu une première dose, seul le personnel médical été vacciné côté palestinien.

L'Autorité Palestinienne a profité de la rencontre pour demander à Israël de laisser les véhicules du ministère de la Santé circuler librement, faisant référence à certaines zones reculées, dans les collines du sud d'Hébron ou dans la vallée du Jourdain, et à des zones ou des routes bloquées par les Israéliens.

À partir de ce dimanche, au moment où Israël allège progressivement son confinement, tous les travailleurs agricoles palestiniens, les travailleurs du bâtiment et les ouvriers pourront retraverser les checkpoints, et rentrer chez eux, en Cisjordanie. Jusqu'ici, 30 000 d'entre eux restaient dormir côté israélien.

CAF CC : JS Kabylie 1-0 Stade Malien, la JSK qualifiée



La JS Kabylie a réussi à se qualifier à la phase de poules de la coupe de la confédération de la CAF après une victoire 1-0 à domicile sur un but de Souyed dès la 4e minute. Elle passe malgré la défaite à l'extérieur mais grâce au but inscrit à Bamako.

ligue 1-Classement des buteurs : Khalfallah rejoint Beldjilali en tête

L'attaquant de l'Olympique Médéa Hicham Khalfallah, auteur d'un but samedi lors de la défaite concédée en déplacement face au Paradou AC (2-1), a rejoint le milieu offensif de l'ASO Chlef Kaddour Beldjilali, en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 algérienne de football, avec 7 buts chacun, à l'occasion de la 14e journée. Considéré comme l'un des attaquants les plus en verve ces dernières journées, Khalfallah (29 ans) a ouvert le score, avant que son équipe ne marque le pas par la suite, concédant sa première défaite depuis dix journées. Khalfallah restait sur un doublé signé lors de la victoire à la maison face au NA Hussein-Dey (2-1), lors de la 13e journée.

De son côté, Beldjilali est resté muet lors du naufrage de son équipe à domicile face à la JS Saoura (0-6). Beldjilali et Khalfallah sont talonnés de près par Hamza Koudri (USM Alger) et Billel Zaïdi (JS Saoura), avec

6 buts chacun.

Dans ce classement des buteurs, le quatuor de tête est suivi par trois joueurs qui comptent cinq buts chacun : Hamza Belahouel (CR Belouizdad), Mohamed Amine Amoura (ES Sétif) et Adil Djabout (AS Aïn M'lila).

Cette 14e journée a été tronquée de quatre rencontres : JSM Skikda - MC Alger, ES Sétif - AS Aïn M'lila, NC Magra - CR Belouizdad et JS Kabylie - RC Relizane, reportées en raison de l'engagement du MCA, du CRB, de la JSK et de l'ESS dans les compétitions africaines interclubs.

Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila puis Al-Tae Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal et Al-Wakrah/Qatar) avec 10 buts chacun.

ligue des champions : La Tanzanie OK pour accueillir le match CRB-Mamelodi Sundowns

La Fédération tanzanienne de football (TFF) a donné son accord pour abriter le match délocalisé CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns, le 28 février dans le cadre de la 2e journée (Gr. B) de la Ligue des champions, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dimanche dans un communiqué.

«La direction du club a reçu ce matin une correspondance de la part de la Fédération tanzanienne, l'informant de son accord d'abriter le match le 28 février au stade principal de Dar Es-Salaam, en attendant la décision finale de la Confédération africaine (CAF) dans les prochaines heures. Le CRB a sollicité la TFF, via la Fédération algérienne (FAF) pour une demande de délocaliser le match à Dar Es-Salaam, après l'impossibilité de l'organiser au Soudan», a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

La FAF a demandé à la CAF de reporter ce match, prévu initialement pour mardi, en raison



des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus, suite à une demande formulée par le club algérois.

La décision du report a été prise au terme d'une réunion tenue mercredi au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en présence du Conseil scientifique de suivi de

la pandémie de Covid-19, des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et du directeur du pôle compétitif du Chabab, Taoufik Kourichi.

De son côté, la CAF a validé ce report, tout en accordant un délai de 48 heures au CRB, pour lui permettre de trouver un pays neutre pour jouer cette rencontre.

Lire aussi: CRB-Mamelodi Sundowns: pas évident de trouver un pays neutre

Le Pr. Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, avait appelé lundi dernier à la délocalisation de ce match, estimant que «le

déroulement de cette rencontre sur le sol algérien représente un risque réel. La situation en Afrique du Sud est hors de contrôle».

Dans un communiqué publié vendredi sur son site officiel, la FAF a indiqué que le non-respect de la décision (délocalisation du match, ndlr) entraînerait l'application du règlement Covid-19 stipulé ci-dessous :

«Si une équipe hôte ne peut pas organiser le match ou ne peut pas recevoir une autre équipe pour une absence d'autorisation gouvernementale, cette équipe sera considérée comme ayant perdu le match 2-0».

«Aussi, il y a lieu de noter que le non-respect de la date limite susmentionnée ou l'impossibilité de trouver un pays neutre pour accueillir le match en question entraînera l'application de la décision du Comité d'urgence de la CAF en date du 8 novembre 2020 comme stipulé ci-dessus», conclut la FAF.

serie A : Lautaro Martinez, Romelu Lukaku et l'Inter battent l'AC Milan et confortent leur place de leader

Ce dimanche, choc du haut de tableau en Serie A. En effet, l'Inter et l'AC Milan s'affrontaient du côté de San Siro. Les Intéristes se sont imposés et ont conforté leur place en tête du championnat italien.

Cette saison, en Serie A, le suspens semble insoutenable. Encore plus depuis que la Juventus Turin est distancée et que les deux Milan se tirent la bourre en tête du championnat italien. Et ce dimanche, nous avons droit à un magnifique choc. En effet, l'AC Milan et l'Inter s'affrontaient à San Siro, l'occasion pour les hommes d'Antonio Conte de prendre de l'avance sur l'autre équipe lombarde et de faire un gros coup en les distançant de quatre points. Et tout a bien commencé pour les Nerazzurri. Bien lancé sur la droite, Romelu Lukaku faisait parler sa vitesse et son physique pour passer devant Romagnoli. L'international belge centrait au second poteau et, malgré le fait que Kjaer repoussait, le cuir revenait sur Lautaro Martinez, qui ne se faisait pas prier (0-1, 5e). Mais le grand show Ibrahimovic allait débiter. Suite à deux centres et un cafouillage entre Bastoni et De Vrij, le Suédois talonnait, mais tombait sur un excellent Samir Handanovič (15e). La réponse du berger à la bergère n'allait pas se faire attendre. Lukaku, avec qui le Suédois avait eu maille à partir en Coupe, était trouvé



par Brozovic mais ne cadrerait pas (21e). Ensuite, ni Perisic (27e), ni Theo Hernandez (33e) ou encore Ibrahimovic (27e) ne parvenaient à faire évoluer le score. A la pause, Martinez et ses coéquipiers menaient.

Le duo Lukaku-Martinez en feu

Au retour des vestiaires, on a eu droit à une flopée d'occasions des Milanisti. Mais à chaque

fois Ibra (deux fois à la 47e) et Sandro Tonali (48e) tombaient sur un excellent portier de l'Inter. Le rythme retombait quelque peu et quelques cartons étaient sortis par l'arbitre de la rencontre. Toutefois, l'Inter allait trouver une nouvelle fois la faille. Sur un contre d'école initié par Lukaku côté droit, Christian Eriksen transmettait parfaitement dans la surface pour Ivan Perisic dont le

centre en retrait trouvait encore Lautaro Martinez (0-2, 57e). Il fallait encore se méfier des contre des joueurs de Conte. Sur l'un d'eux, Lukaku, d'un crochet éliminait Kjaer, avant de frapper de toutes ses forces sur Donnarumma (63e). Ce qui devait arriver arriva. Sur une relance d'Ivan Perisic qui semblait anodine, Romelu Lukaku partait seul du rond

central, prenait de vitesse Alessio Romagnoli et crucifiait Donnarumma (0-3, 66e). En fin de rencontre, les joueurs de l'AC Milan tentaient tout mais tombaient sur une exceptionnelle défense. Zlatan Ibrahimovic, sorti par Stefano Pioli, faisait grise mine sur le banc de touche. Avec cette somptueuse victoire, l'Inter prend quatre points d'avance sur l'AC Milan et fonce vers le titre.

AC Milan : Fabio Capello raffole toujours de Zlatan Ibrahimovic

À presque 40 ans, Zlatan Ibrahimovic n'a rien perdu de sa superbe. Auteur de 16 buts en 19 matches toutes compétitions confondues cette saison, le géant suédois est impressionnant de constance et de régularité.

Interrogé dans Calcio Mercato sur la longévité et l'efficacité de l'ancien attaquant du PSG, Fabio Capello, l'ancien sélectionneur de l'Angleterre et qui l'a surtout eu sous ses ordres à la Juventus, a été très élogieux. « Ibrahimovic a encore beaucoup d'envie, beaucoup d'estime de soi et beaucoup de fierté. (...) Il ne pense jamais aux épisodes passés, il parvient à effacer et à produire, vraiment, le maximum de lui match après match. »





Vos e-mails sont espionnés en permanence

De grandes marques, comme des sites marchands et autres entreprises de marketing, cachent l'équivalent d'un cookie à l'intérieur des e-mails pour tracer vos habitudes et vos usages. Selon une étude, un pixel invisible est aujourd'hui présent dans deux e-mails sur trois !

Deux e-mails sur trois intègrent un petit mouchard qui permet à l'expéditeur de connaître la réaction du destinataire. C'est ce que révèle la BBC dans une enquête effectuée avec l'application de messagerie Hey. Pour les sites web et le suivi publicitaire, on parle de « cookie » et pour les e-mails, il s'agit d'un « pixel espion ».

Pourquoi ce terme ? Parce que c'est un pixel invisible pour le destinataire, et qu'il se cache dans le message pour surveiller les usages des internautes. « Physiquement », il prend la forme d'une image d'un pixel sur un pixel, souvent



transparente pour ne pas être détectée. C'est un peu le même fonctionnement qu'un cookie sauf que, cette fois, il n'y a aucun avertissement ni alerte, et le but pour l'expéditeur est de connaître l'heure de l'ouverture du message, depuis quel type d'appareil, et même depuis quel endroit puisque le mouchard collecte l'adresse IP.

Un mouchard qui surveille vos habitudes

C'est évidemment une violation évidente des

données personnelles et, selon David Heinemeier Hansson, le cofondateur de Hey, un internaute moyen reçoit une vingtaine d'e-mails par jour avec un pixel espion. Pour 10 % des utilisateurs, ça peut grimper jusqu'à 50 messages par jour. Son étude se base sur environ un million de messages reçus par jour sur les serveurs de sa société, et les fautifs sont le plus souvent des sites marchands et des sociétés de marketing. Même Facebook utilise ce système sur son réseau social pour le

ciblage des publicités.

Si l'on ne trouvera pas ce type de mouchard dans l'e-mail d'un proche ou d'un collègue, il sera caché en revanche dans des e-mails dont le sujet porte sur des promotions ou des soldes. Dès que le pixel s'affiche dans le message, comme n'importe quel lien ou image, l'expéditeur est averti puisque le pixel est stocké sur son serveur, et le fait d'afficher le message télécharge l'image sur l'ordinateur du destinataire.

Pour l'instant, aucune plainte contre ce type de pratique, mais en revanche, il est possible de s'en prémunir en refusant l'affichage des images dans un e-mail. Par défaut, Gmail bloque l'affichage des images dans les e-mails considérés comme du spam, mais il est possible de le faire pour toute sa boîte de réception. Dans les paramètres, il faut accéder à l'onglet « Général » et cocher la case « Demander confirmation avant d'afficher

des images externes ».

Une option pour empêcher d'être espionné

On trouve la même option dans Mail sur iOS mais aussi dans Outlook, le logiciel de messagerie de Microsoft, et ce n'est pas gênant lorsque l'on reçoit essentiellement des e-mails avec du texte. Cependant, quand il y a des images, cela oblige à activer l'option d'affichage, et donc prendre le risque d'être « tracé ».

Cette pratique n'est pas sans rappeler celle qui permettait à des messageries en ligne de « lire » les e-mails reçus pour afficher des publicités en fonction du contenu. Même s'il ne s'agissait que de robots, ils avaient accès au contenu des messages à des fins publicitaires. Cette fois, une simple image de la taille d'un point permet d'en faire quasiment autant.

Kroger, annonce l'arrivée d'un test Covid connecté à faire à domicile

Le géant américain de la grande distribution Kroger vient d'annoncer que sa branche dédiée aux soins de santé, Kroger Health, allait prochainement commercialiser « le premier test rapide antigénique Covid-19 connecté ». Ce dernier peut se faire à la maison, il suffit de disposer d'un smartphone pour obtenir le résultat du test. Le kit vient d'être soumis à la FDA (Food and Drug Administration), l'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments, en vue d'obtenir l'autorisation pour sa commercialisation.

Si les vaccins sont aujourd'hui au cœur de l'actualité, les moyens simples et rapides de se faire tester pour le coronavirus sont également au centre des intérêts des acteurs de

la santé. Plusieurs solutions ont déjà vu le jour, de même que des infrastructures ont été mises en place dans différents pays, mais l'accès à ces centres de dépistages et à ces tests peut être un frein pour certains individus. La possibilité de se tester soi-même à domicile en utilisant son smartphone pour obtenir ses résultats pourrait aider à endiguer la propagation du virus.

Un test simple et rapide

La marche à suivre du test Covid-19 « connecté » de Kroger Health – qui est en réalité le fruit du travail de Cellex, spécialiste des tests biologiques – semble relativement simple. Chacune des étapes du test est expliquée via l'application mobile développée par Gauss, une entreprise spécialisée dans les diagnostics de santé assistés par ordinateur.



Les patients doivent procéder à un prélèvement nasal, le mettre dans une solution liquide pendant une minute, puis déposer une goutte sur une bandelette réactive fournie, semblable au test de grossesse. Le résultat apparaîtra au bout de quelques secondes, mais une confirmation via le smartphone est souhaitée. Au bout de 15 minutes, les patients devront scanner la bandelette via l'application dédiée afin que l'intelligence artificielle intégrée puisse valider le diagnostic.

En Bref...

Une action en justice lancée aux Etats-Unis met en cause le « potential reach » qui permettait de voir combien de personnes une campagne de publicité pouvait toucher sur Facebook

Facebook savait que ses estimations sur son nombre d'utilisateurs n'étaient pas fiables et artificiellement élevées, mais a ignoré le problème afin de générer des recettes publicitaires plus importantes, accusent des entreprises d'après des documents juridiques dévoilés mercredi. « Ce sont des revenus que n'aurions jamais dû avoir car ils étaient basés sur des fausses données », avait indiqué un employé dans un e-mail interne.

Le géant des réseaux sociaux fait face depuis 2018 à une action de groupe en justice aux Etats-Unis, lancée par une entreprise. Les plaignants affirment que les



dirigeants de la plateforme savaient que sa mesure dite « Potential reach » (« portée potentielle ») surestimait l'audience potentielle des campagnes publicitaires, mais n'ont pas cherché à rectifier la situation pour ne pas perdre de revenus.

La société californienne tire l'écrasante majorité de son chiffre d'affaires de la vente d'espaces publicitaires ciblés à des annonceurs. Les prix varient en fonction de nombreux critères, à commencer par le nombre d'utilisateurs susceptibles de voir la campagne.



La pandémie de Covid-19 est-elle en train de reculer ?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) suit la progression de l'épidémie de la Covid-19 à l'échelle mondiale grâce aux données recueillies par les pays adhérents. Elle publie chaque semaine un point épidémiologique résumant la situation et le dernier en date apporte une nouvelle encourageante : l'épidémie recule à l'échelle mondiale. La semaine du 8 février 2021, 2,7 millions de nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés. Un chiffre qui fait froid dans le dos, mais qui est en baisse de 16 % par rapport à la première semaine de février. Le nombre de morts est également en baisse de 10 % avec 81.000 décès dénombrés dans le monde. Des bonnes nouvelles qui sont à nuancer avec l'évolution des cas de variants anglais, sud-africain et brésilien. Si l'épidémie de Covid-19 poursuit son déclin, ces derniers, quant à



eux, gagnent du terrain.

Moins de cas, mais des variants en progression

Le variant anglais est désormais présent dans 94 pays. Il en a conquis 8 de plus en l'espace d'une semaine, tous les continents sont concernés même l'Afrique, relativement épargnée par la pandémie, puisqu'il a été identifié au Maroc et au Nigéria. Sa transmission locale a été confirmée dans au moins 47 pays. Le rapport de l'OMS s'inquiète particulièrement du cas des pays européens

où les mesures sanitaires ont permis de réduire le nombre de nouveaux cas, mais pas la circulation du variant anglais. Le variant sud-africain a conquis deux nouveaux pays, il est donc présent dans 46 pays. Sa présence a été confirmée dans les pays d'Amérique du Nord, du sud-est de l'Afrique, la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays de l'Europe de l'Ouest.

Un premier cas de réinfection grave par le variant sud-africain du

coronavirus inquiète

Enfin, le variant brésilien, moins fréquent, poursuit aussi son expansion. Il est désormais identifié dans 21 pays, soit 6 de plus que la première semaine de février. Il se propage en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et au Japon. Pour lutter contre l'expansion des variants du coronavirus, les vaccins apparaissent comme nos meilleurs alliés. L'efficacité contre le variant anglais a été attestée pour les vaccins de Pfizer et Moderna mais

ces derniers s'avèrent moins performants contre le variant sud-africain et leur efficacité n'a pas été testée contre le variant brésilien. Le docteur Tedros Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a déclaré le 11 février dernier que « nous devons être prêts à nous adapter pour que les vaccins restent efficaces, comme nous le faisons avec les vaccins contre la grippe, qui sont mis à jour deux fois par an. Les fabricants devront s'ajuster à l'évolution du virus en tenant compte des derniers variants pour les futures injections, y compris les rappels ». Par ailleurs, les laboratoires habituellement impliqués dans la surveillance des virus grippaux, qui forment un réseau mondial appelé Global Influenza Surveillance and Response System (GISRS), ont été mis à contribution pour traquer le SARS-CoV-2 et ses variants dans les pays participants.

CANCER DU SEIN :

Les femmes jeunes sont aussi concernées

Un congrès consacré à « la femme jeune face au cancer du sein » révèle que 10 % des cancers se déclarent avant 40 ans. Alors que ce type de cancer se guérit bien, il est crucial de le détecter suffisamment tôt, ce qui n'est pas toujours le cas à cet âge. En cette fin d'octobre rose, des chiffres alarmants ont été rendus publics à l'occasion des 32e Journées de la Société française de sénologie et de pathologie mammaire (SFSPM) qui se tiennent à Strasbourg du 3 au 5 novembre. Ce congrès

consacré à « la femme jeune face au cancer du sein » essaie d'offrir des réponses à celles qui ont eu, qui ont, ou qui s'inquiètent d'avoir un jour un cancer du sein. Le dépistage systématique et gratuit du cancer du sein n'est aujourd'hui réservé qu'aux femmes de plus de 50 ans. Alors que 50.000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année, pas moins de 27 % des cas sont malheureusement déclarés avant cet âge. Une progression de 25 % ! Environ 10 % d'entre eux touchent des femmes de

moins de 40 ans (2 % ont moins de 35 ans, 7 % ont entre 35 et 39 ans), dont les tumeurs sont souvent dépistées tardivement et sont donc plus difficiles à traiter. Les cas de cancer du sein chez les femmes jeunes seraient en constante augmentation. Les cas déclarés en France avant l'âge de 40 ans auraient progressé d'environ 25 % entre 2002 et 2008, passant de 5,6 à 7 % ! Des chiffres qui pourraient s'expliquer par des grossesses plus tardives et moins nombreuses.



Le Mouvement El-Bina et le Front El-Moustakbal saluent les décisions «importantes» du Président Tebboune



P.04

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°2937 Samedi 20 Février 2021 - Prix: 15 DA - www.seybousetimes.dz

Nous informons nos fidèles lecteurs et lectrices de l'ouverture d'un site web.

Veillez le consulter au : www.seybousetimes.dz

Le Président Tebboune annonce la dissolution de l'APN et la convocation des législatives

P.02



TEBBOUNE



Un remaniement ministériel dans les prochaines 48 heures

P.02

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE :



Plusieurs détenus du Hirak libérés

P.02



L'apport d'une élite d'artistes martyrs en faveur de la cause nationale mis en lumière

Des chercheurs et des académiciens ont mis en avant, samedi à Alger, le rôle joué par une élite de chouhada de la Guerre de libération nationale dans les domaines du théâtre, poésie, art narratif et chant pour faire connaître la cause nationale et sensibiliser le peuple à la lutte pour la libération de l'Algérie. Intervenant lors de la séance matinale d'un symposium organisée à la mémoire des chahid Ahmed Reda Houhou et Mohamed Boudia par le Théâtre National Algérien (TNA) sous le thème «Les Artistes Martyrs, dialectique de l'encre et du sang», Dr. Ahcene Tlilani a évoqué le rôle «actif» joué par une élite d'artistes martyrs de la guerre de libération et leurs contributions artistiques pour faire connaître la cause nationale et préserver l'identité algérienne, citant une douzaine dont les chahid Ahmed Reda Houhou, Ali



Maachi, Rabie Bouchama, Mouloud Feraoun et Larbi Tébsi.

Lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre de la commémoration de la Journée du chahid, le conférencier a rappelé le rôle de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), créée en 1958 en Tunisie, dans la médiatisation de la Guerre de libération et de ses valeurs humanitaires, à travers ses productions théâtrales «Vers la lumière», «Le sang des libres», «Les enfants de la Casbah» et «Les immortels».

Le conférencier a abordé, dans le cadre de l'activité des étudiants algériens en Tunisie, le théâtre joué en dialecte, notamment la pièce «La mort des tyrans» de l'écrivain Abdallah Rekibi, ainsi que l'expérience théâtrale en langue française, avec la pièce «Le cadavre encerclé» de l'écrivain Kateb Yacine.

Déplorant la perte de nombreux textes du théâtre de la résistance, comme l'oeuvre de Mustapaha Lachraf «La dernière barrière» ainsi que plusieurs pièces de théâtrales radiophoniques de Salah

Kherfi, il a plaidé pour la réhabilitation de ce patrimoine national.

Pour sa part, le chercheur Idris Karkoua de l'université Sidi Bel Abbès a longuement évoqué l'expérience d'écriture du chahid de Ahmed Réda Houhou, marquée par la résistance et l'opposition à la pensée coloniale, notamment dans ses écrits littéraires, artistiques et journalistiques, mettant l'accent sur son théâtre caricatural.

Sa maîtrise de la langue française et son style satirique lui ont servi d'atouts pour dénoncer la situation dans laquelle était confiné le peuple algérien à tous les niveaux tout en échappant à la censure de l'occupant français, a relevé le conférencier soulignant l'interaction entre son instruction, sa maturité politique et son militantisme dans son expérience théâtrale et artistique.

Evoquant sa biographie, il

a rappelé que Réda Houhou a été interpellé suite à l'assassinat d'un brigadier de police français et emprisonné à Koudia (Constantine), le 29 mars 1956 avant d'être transféré à la prison de Djebel El Ouahch exécuté par balles avec 08 autres de ses compagnons et jetés dans un charnier. A l'aube de l'indépendance, les restes mortuaires de ces chouhada ont été enterrés au cimetière d'El Khroub (Constantine).

Le chercheur a appelé, dans ce sillage, à la relance du grand projet culturel prôné par le chahid Réda Houhou en 1956, sur la culture et la littérature en Algérie.

Intervenant, dans le même cadre, le Dr. Abdelkrim Benaïssa de l'université de Tlemcen a mis en avant la contribution du théâtre algérien dans la consécration de la révolution et de la résistance grâce aux instruments dramaturgiques.

Des universitaires et chercheurs évoquent l'apport des «artistes Martyrs» à la Révolution



Le symposium intitulé «Les Artistes Martyrs, dialectique de l'encre et du sang», organisé samedi au Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi (Tna) à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, s'est poursuivi avec les interventions des écrivains, journalistes et universitaires, Mohamed Sari, Abdelkrim Tazarout et Leila Benaïcha.

Dédié à la mémoire des martyrs, Ahmed Réda Houhou (1910-1956) et Mohamed Boudia (1932-1973), le symposium avait déjà accueilli durant la matinée, les interventions des académiciens et professeurs, Ahcene Tlilani, Idris Kerkoua, Abdelkrim Benaïssa et Djamil Moustapha Zeggai sur l'image du martyr et son

apport direct à la Révolution. La deuxième partie du symposium a d'abord connu l'intervention de l'écrivain-universitaire, Mohamed Sari qui s'est intéressé à l'engagement national dans les narrations des écrivains algériens francophones, précisant qu'ils ont «unaniment soutenu» la révolution pour l'indépendance de leur pays, l'Algérie, malgré «les différences dans leurs parcours de vie» et les «conditions socio-familiales» dans lesquelles ils ont grandi.

A l'instar de Mohamed Dib, qui s'est retrouvé orphelin à l'âge de 11 ans, contraint d'enchaîner les petits métiers pour survivre, Mouloud Feraoun qui a vécu toute son enfance dans la pauvreté, Kateb Yacine, qui a muri son militantisme dans les manifestations populaires et connu l'emprisonnement et le génocide du 8 mai 1945, et Assia Djebar, qui consumma son premier acte militant en 1956 en prenant part à la grève

des étudiants, le conférencier explique que «les différents parcours et les conditions de vie de chacun ont forgé l'esprit contestataire et militant chez nos écrivains».

Le journaliste universitaire, Abdelkrim Tazarout a, quant à lui, communiqué sur l'«image du martyr de la révolution dans le cinéma algérien», rappelant que c'est à Abbane Ramdane que revenait l'idée d'intégrer au sein du mouvement national «une cellule audiovisuelle» chargée d'«internationaliser la révolution algérienne» et promouvoir son image.

Des documentaires et des films, ont alors été conçus et réalisés par de «jeunes cinéastes», à l'instar de René Vautier, Pierre Clément et Djamel Eddine Chandlerli, permettant, poursuit l'intervenant, à la lutte armée contre l'occupant français un retentissement mondial, avant de donner le relai aux longs métrages post indépendance aux contenus sacralisant le slogan: «Un seul héros, le peuple».

«La bataille d'Alger», «Le vent des Aurès», «Hassan Terro», «L'opium et le bâton», «Patrouille à l'Est», «Les enfants de la Casbah», sont autant de films, dira Abdelkrim Tazarout, réalisés sur la guerre de libération nationale, où l'individu n'existe que pour consolider et servir la détermination du peuple algérien.

Depuis 2012, conclut le journaliste, le cinéma algérien est passé à la célébration des héros de la révolution dans des films comme «Zabana!», «Ben Boulaïd», «Krim Belkacem» et «Lotfi», pour franchir encore un nouveau cap où de jeunes cinéastes s'attèlent à apporter leur pierre à l'édifice dans des productions cinématographiques dotées d'un imaginaire créatif renouvelé.

«La lutte artistique, face cachée de la révolution algérienne», dernière thématique développée par l'enseignante à l'université de Sétif, Leila Benaïcha qui

s'est penchée sur l'évolution de la révolution à travers le chemin des artistes martyrs, Ali Maâchi notamment et les oeuvres évoquant les aspects humain et révolutionnaire des combattants pour l'indépendance.

Les interprètes de la chanson révolutionnaire, poursuit Leila Benaïcha ont offert une tribune de plus à l'action du mouvement libérateur en célébrant ses héros et faisant passer différents messages pour alerter ou informer les combattants au maquis.

S'aidant d'enregistrement sonores qu'elle a diffusé, l'universitaire a appuyé son propos en citant les exemples de Aïssa El Djermouni dans «El Hadj Lakhdar» qui réveillait les consciences et incitait à mieux servir la révolution, ou Beggar Hadda dans «El Djoundi khoya» qui alertait les maquisards sur d'éventuels dangers qui les guettaient, ou encore Abdelhamid Abbabsa qui écrivait et composait des «anachid» aux Scouts



Billie Holiday et la lutte pour les droits civiques



L'icône de jazz Billie Holiday est mise à l'honneur dans un long-métrage. Réalisé par Lee Daniels, «The United States vs Billie Holiday» se concentre sur quelques épisodes de la vie de la chanteuse afro-américaine.

Loin du biopic, «The United States vs Billie Holiday» traite de ses contributions au mouvement des droits civiques et de sa bataille contre

le gouvernement américain. «Nous savons qu'elle est une incroyable chanteuse de jazz. Nous savions qu'il y avait un peu de noirceur et c'est pourquoi elle était capable de vous donner ce qu'elle vous a donné. Mais nous ne savions pas qu'elle avait lancé le mouvement des droits civiques tel que nous le connaissons actuellement. Nous ne le savions pas. Et je pense que c'est ce que fait

le gouvernement, c'est ce que font les médias, c'est ce que fait l'Amérique : ne pas raconter nos histoires. Il était vraiment important pour moi de raconter l'histoire de cette femme. Et nous l'avons fait !», déclare le réalisateur Lee Daniels.

C'est donc à travers l'histoire du titre controversé «Strange Fruit», que nous suivons la chanteuse Andra Day, qui

incarne Billie Holiday. Alors que la célèbre ballade est interdite pour ses paroles véridiques sur l'injustice et la ségrégation, l'artiste se bat pour le droit de parler et de chanter sa vérité. «Il y a tellement d'histoires qui ont été refusées ou qui n'ont pas été autorisées à être racontées. Cela me sidère que nous ayons eu une histoire de Harriet Tubman l'année dernière et que nous

en ayons une maintenant pour Billie Holiday. C'est un grand honneur, je pense, pour nous tous», ajoute le réalisateur.

Trevante Rhodes abonde dans le même sens. «Cette histoire, celle de Billie Holiday en particulier, est si importante et si belle pour moi, car Billie Holiday représente ma mère, ma grand-mère, toutes ces femmes noires fortes et belles que j'ai eues dans ma vie. Le simple fait d'avoir l'occasion de faire la lumière sur une histoire qui met en lumière la lutte. Nous voyons la lutte des femmes noires tout le temps, mais pas au point qu'elle soit si peu apologétique au sujet de ses droits et qu'elle défende ce qu'elle croit».

La chanteuse Andra Day a été nommée pour un Golden Globe pour son rôle dans «The United States vs Billie Holiday».

Pour Dave Grohl, Kurt Cobain était « le plus grand songwriter de notre génération »



A l'occasion d'une série d'émissions spéciales pour Apple Music baptisée Medicine At Midnight Radio, Dave Grohl s'est remémoré les dernières heures de Nirvana et l'incroyable artiste qu'était Kurt Cobain. Pour lui, la douleur ressentie au moment de la disparition du leader du groupe de légende en 1994 reste vive tant il aimerait qu'il soit encore là et continue à écrire des chansons.

« Peu importe si ça se serait appelé Nirvana ou quelque chose d'autre. C'est l'une des plus grandes peines de ma vie que Kurt ne soit pas encore là à écrire plus de chansons incroyables, parce qu'il est assez clair qui avait été béni par un don. Je pense pouvoir dire sans risque qu'il était le meilleur songwriter de notre génération. Je suis très fier de dire que j'ai eu l'opportunité d'être son batteur et de jouer



ces morceaux chaque soir », a-t-il confié.

De beaux souvenirs Malgré tout, pour Dave Grohl, le souvenir douloureux de la fin tragique de Nirvana est nuancé par celui de l'explosion du groupe au tout début des années 90.

« On était encore dans notre van et on voyait juste ça arriver devant nous. Les concerts devenaient plus gros. Les foules devenaient plus grosses. Les foules en dehors des concerts devenaient plus grosses que celles à l'intérieur. On pouvait voir que quelque chose arrivait, mais on ne s'attendait pas à ce ça que finisse par être aussi gros que ça l'a été. Je pense qu'aucun de nous s'y attendait », a ajouté Dave Grohl.

Grille de mots fléchés N° 2939

FIGURE DE CUBA	ÉDULCORER	BELLE PLANTE... À L'ŒIL	IL VIT AU CIEL	PRÉNOM FÉMININ	ABRIS DE COUR	POÈLE OU WOK
CHEF DU MILIEU	CHEF DE PRIÈRE	RATS ET SOURIS	ATTRAPENT		DU DERNIER CRI	
BEL HABIT				C'EST UN INCONVÉNIENT		
ÉTREINTE		EXERCICE DE GYMNASTIQUE			CARACTÈRE GREC	
					GOBA	
RADIO DE MONACO						
DRAME ORIENTAL						
	NAJA				ARBRE OU TIGE	
					LONGUEUR	
VOLCAN JAPONAIS	LE CHROME EN BREF LANIÈRE					BIEN SU
		ESPACE AMÉNAGÉ			BRILLANTS DÉCORS	
					COLÈRE	
PREMIER LIVRE			MOMENT DE RÉPIT	C'EST ELLE QUI TRANCHE	ELLE GERME EN TÊTE	
DÉGUISE LA VÉRITÉ					PARLER	
				VERSANT DE MONT		APPEL DU LARGE
				BŒUF DÉPASSÉ		
CONTENT		ÉCLAIRAGES				
ARTICLE CASTILLAN		AVEC ELLE				
	TRAITER À L'ACIDE				ENTRE LE NORD ET L'OUEST	
ANCIEN MARI OU AMANT		MILITAIRE ATTIRÉ PAR LE SUD				
				COUREURS AUSTRALIENS		

Solution de la grille précédente

1.B.L.U.O.O.P

2.GENOISES.BOND

3.LAURE.ETIREE

4.RESSASSEE.NUL

5.ET.UE.I

6.AM.I.MEC

7.ARC.NEVE

8.OLE.NA

9.SEC.C.P.ETNA

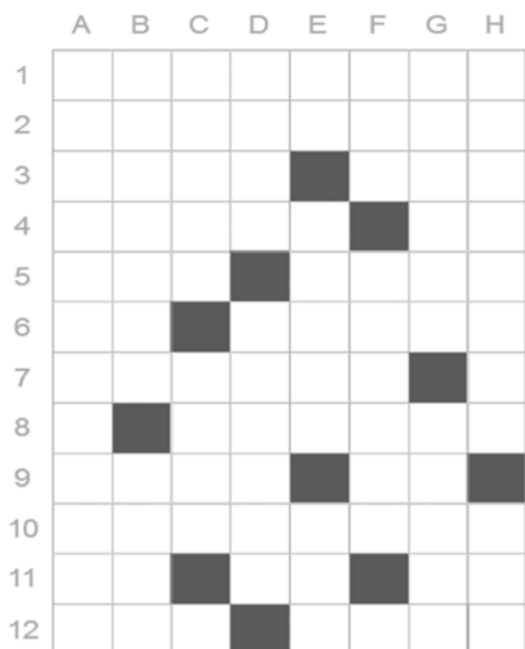
10.MALODORANT.OR

11.I.LOUER.ARUM

12.UNION.VERIFIE

13.EN.SOU.ANARS

GRILLE DE MOTS CROISÉS
N°2939



HORIZONTALEMENT

1. Constance de la clientèle.
2. Te coucheras (t').
3. Une des nefs de C. Colomb. Posa.
4. Entièrement dévouée à son seigneur. Élu normand.
5. Piges. Maladie parasitaire.
6. Axe sur une carte. Nicher tel un aigle.
7. Emplie d'œufs.
8. Huile de fleur d'oranger.
9. De petite taille. Distance de mandarin.
10. Solidement attachées.
11. Petit cube. Son débit est limité. Cela reste à toucher.
12. Auteur italien. Langue des Highlands.

VERTICALEMENT

- A. C'est de la frime.
- B. Elle est isolée du continent. Sa noix contient une amande.
- C. Passas à table. Établir un moyen de liaison.
- D. Il doit tenter l'acheteur. Valable à partir de demain.
- E. Il se colle dos au mur. Se prendre pour un espion. Elle fait changer de voix.
- F. Imagerie nucléaire. Cercle autour du sein.
- G. Son tour se mesure à la ceinture. Chants mélodieux.
- H. Bien assommé. Voit l'eau arriver jusqu'aux pores.

Solution de la grille précédente

Horizontalement:

- barbouze
- acharner
- di - taira
- ise - gros
- g - crea - m
- elles - ce
- oeil - co
- nepalais
- n - sterne
- abees - cr
- gare - cep
- en - salee

Verticalement:

- badigeonnage
- acis - lee - ban
- rh - eclipser
- bat - relatees
- orages - les - a
- unira - car - cl
- zero - coincee
- erasme - serpe

GRILLE

SUDOKU

N°2939

Comment jouer ?

Sur chaque ligne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Sur chaque colonne vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter aussi et dans chaque région de 9 cases, vous devez placer les chiffres de 1 à 9 sans les répéter. Un truc très pratique est d'éliminer les cases où votre chiffre ne peut se trouver. Pour gagner du temps, vous pouvez commencer par les chiffres les plus nombreux parmi ceux déjà inscrits dans la grille. Si vous ne savez pas quel chiffre inscrire dans votre case, à la suite de plusieurs éliminations de chiffres, vous pouvez inscrire des possibilités et plus le jeu avancera, vous allez voir si ces chiffres conviennent ou pas! Croyez-moi ce jeu est vraiment intéressant! Attention à ce que vos chiffres ne se répètent pas, sur aucune ligne ni dans chaque carré!

1			5	8		2	6	
2			7	9	4		5	
	5							
4		3	8					2
9	7		6		2		1	5
5					9	3		7
							2	
	4		1	2	8			3
	2	9		5	6			8

solution		2938						
5	9	8	3	6	1	4	2	7
7	1	4	9	2	5	6	3	8
6	3	2	4	7	8	5	1	9
2	5	6	7	9	3	8	4	1
1	8	3	5	4	2	7	9	6
4	7	9	8	1	6	2	5	3
9	6	5	1	8	4	3	7	2
3	2	1	6	5	7	9	8	4
8	4	7	2	3	9	1	6	5



En Suisse, vous pouvez louer une fausse voiture de police pour dissuader les cambrioleurs !

Qui a besoin d'un système d'alarme couteux à la maison quand on a une voiture de police garée juste devant la maison ?

C'est l'entrepreneur suisse Andras Birrer qui a eu l'idée de louer de fausses voitures de police aux personnes qui voyagent beaucoup et qui souhaitent garder leur maison à l'écart des cambrioleurs pour 250 francs suisses (environ 200 euros) par semaine. Il est illégal de conduire une voiture de police, pour cela, le véhicule loué est livré à l'emplacement souhaité par camion et y reste stationné jusqu'à la fin de la période de la location convenue.

JEU DES 7 ERREURS

La Règle du Jeu

Voici 2 images identiques à première vue. Sauf que sur l'une des deux images, l'auteur a volontairement commis 7 erreurs. Le jeu consiste à observer les deux images afin de retrouver les erreurs.



22 Télévision

TF1

11h58 Les 12 coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Le journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h55 Amour, duel et pâtisserie
 15h45 La recette du coup de foudre
 17h25 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Le Journal
 20h40 Loto
 20h45 Météo
 20h55 C'est Canteloup
 21h05 Je te promets
 22h05 Je te promets
 23h10 New York Unité Spéciale

FRANCE 3

15h15 Un cas pour deux
 16h10 Salto
 16h15 Des chiffres et des lettres
 16h50 La p'tite librairie
 17h00 Slam
 17h45 Questions pour un champion
 18h25 Agissons avec Jamy
 18h27 C'est bon à savoir
 18h29 19/20 : Météo régionale
 18h30 Le 18.30
 18h50 18.30, la suite
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h24 19/20 : Météo régionale
 19h30 19/20 : Journal national
 19h55 Ma ville, notre idéal
 19h59 Salto
 20h00 Vu
 20h20 Plus belle la vie
 20h45 Tout le sport
 21h00 Météo
 21h05 La grande saga de nos montagnes, les Alpes
 22h44 Météo
 22h50 Les mémoires du ciel
 23h42 Documentaire

M6

08h30 Kid Lucky
 08h50 M6 Boutique
 10h05 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h35 Météo
 13h40 Scènes de ménages
 14h00 Déclic amoureux
 15h55 Incroyables transformations
 16h30 Les reines du shopping
 17h25 Les reines du shopping
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h45 Le 19.45
 20h10 Météo
 20h30 Scènes de ménages
 21h05 Cauchemar en cuisine
 22h45 Cauchemar en cuisine

Notre sélection

Je te promets

TF1


Florent ayant mis le cabanon familial en vente, les triplés doivent s'y rendre pour le vider. Une idée qui réjouit Mathis car cela lui

À 21:05

donne une bonne raison de mettre ses souvenirs derrière lui. Michaël a décidé d'inviter toute la troupe du théâtre, dont fait partie sa nouvelle conquête, Olivia. Une initiative qui n'est pas pour plaire à Maud qui, de son côté, vit très difficilement sa rupture avec Tanguy.

Je voulais juste rentrer chez moi

FRANCE 2


En septembre 1986, les corps sans vie de deux enfants sont découverts sur un talus de chemin de fer, à Montigny-lès-Metz, dans le département de la Moselle. La police s'intéresse à un garçon de 16 ans, Patrick Dils. Bien qu'il clame son innocence, l'adolescent est condamné à la perpétuité. Sa mère, Jacqueline, va affronter une impitoyable machine judiciaire pour le faire libérer. Patrick Dils va être la victime de l'une des erreurs judiciaires les plus emblématiques et rester quinze ans en prison... pour rien.

À 21:05

Cauchemar en cuisine

M6


Le chef Philippe Etchebest débarque à Saint-Estèphe, Dordogne, chez Thierry et Amanda, un couple franco-anglais qui a ouvert un pub il y a un peu moins d'un an. Contrairement à son habitude, quand il est arrivé, le chef a été agréablement surpris par la décoration «so british» et le charme à l'anglaise d'Amanda... Malheureusement, il a très vite déchanté. En plus de la cuisine qui laisse à désirer, l'organisation en salle est surréaliste et Amanda et Thierry se laissent complètement déborder. S'ils continuent comme ça, leur restaurant va droit dans le mur.

À 21:05

FRANCE 2

16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 16h49 Audiotel affaire conclue
 16h50 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h29 Audiotel affaire conclue
 17h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h55 Affaire conclue : la vie des objets
 18h05 Tout le monde a son mot à dire
 18h40 N'oubliez pas les paroles
 19h20 N'oubliez pas les paroles
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal 20h00
 20h35 Météo 2
 20h39 Laisse entrer la nature
 20h40 Basique, l'essentiel de la musique
 20h44 Image du jour : Tournoi des VI Nations
 20h45 Un si grand soleil
 21h05 Je voulais juste rentrer chez moi
 22h40 Première année dehors, journal de bord
 23h55 Débat

FRANCE 5

09h15 L'oeil et la main
 09h50 Sénégal, le sage de l'Afrique
 10h45 La p'tite librairie
 10h50 Klinky et les suricates du Kalahari
 11h45 La quotidienne
 13h05 Passage des arts
 13h40 Le magazine de la santé
 14h35 Des trains pas comme les autres
 15h10 Décollage pour l'Amérique
 16h00 Brésil sauvage
 16h55 C Jamy
 17h25 C à dire ?!
 17h45 C dans l'air
 19h00 C à vous
 20h00 C à vous la suite
 20h20 Passage des arts
 20h45 Parlons passion
 20h50 Les Aventures du baron de Münchhausen
 23h00 C ce soir, le débat
 23h58 Salto
 23h59 La p'tite librairie

CANAL +

11h42 La boîte à questions
 11h52 L'info du vrai, le docu news
 12h25 La Gaule d'Antoine
 12h55 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
 13h37 Le jour d'après
 15h36 Underwater
 17h08 L'hebd'Hollywood
 17h21 Neuf meufs
 17h31 Neuf meufs
 17h44 Neuf meufs
 17h58 L'info du vrai, le docu news
 18h35 L'info du vrai
 20h13 L'info du vrai, le mag
 20h44 Broute
 20h51 La boîte à questions
 20h54 Groland le zapoï
 21h07 Paris Police 1900
 22h02 Paris Police 1900
 22h48 Neuf meufs
 22h59 Neuf meufs
 23h07 Neuf meufs
 23h18 La vérité

Céline Dion va-t-elle annuler ses concerts en France à cause de la Covid ?

Alors que Céline Dion aurait dû se produire à l'été 2020 à Paris, le coronavirus a changé la donne. Malgré les reports, la vice-présidente de La Défense Arena a déclaré dans Le Parisien que les concerts auraient bien lieu... un jour !

Le monde de la culture est très durement touché par l'épidémie de la Covid-19 qui, depuis déjà un an, met à mal de nombreux projets. Les artistes ont dû se réinventer pour continuer à se produire sur scène et des stratagèmes, comme les spectacles en streaming, ont séduit plusieurs d'entre eux. Mais l'absence de réponse de la ministre de la Culture,

Roselyne Bachelot, sur une date de réouverture des salles de concert et autres théâtres commence à agacer les artistes qui, lors de la 36e cérémonie des Victoires de la musique, l'ont interpellée sur le sujet. Les chanteurs, musiciens et acteurs ne sont pas les seuls à souffrir de cette crise. Bathilde Lorenzetti, vice-présidente de la salle Paris La Défense Arena, s'est confiée dimanche 14 février dans les colonnes du Parisien/Aujourd'hui en France sur les difficultés que la plus grande salle d'Europe rencontre. Avec 93% de ses employés au chômage partiel, l'Arena compte bien sur les grands noms de la



chanson pour se refaire une santé. Alors qu'en juin et juillet 2020 Céline Dion devait donner six spectacle dans cette salle, la situation sanitaire a tout changé et, après de multiples reports, les fans de la chanteuse ne savent toujours pas quand ils auront la chance de l'entendre chanter.

Lourdes Leon devient égérie de Marc Jacobs



La fille aînée de Madonna, Lourdes Leon, est la star de la nouvelle campagne Marc Jacobs. On peut la voir, crinière de feu assortie à ses ongles, faire la promotion des nouveaux sacs du créateur.

« Marc a une longue histoire avec Madonna, donc il nous a semblé évident de prendre Lola pour être le visage de

cette campagne, car elle incarne à merveille l'esprit jeune et l'individualité sans compromis au centre de cette plus jeune expression de la marque », indique un communiqué.

JEU CONCOURS

Le Quotidien Seybouse times organise un Jeu-Concours
en votre honneur mesdames

A gagner :

- *Un pack détente : Hammam avec gommage et brushing chez bleu bey au Complexe touristique Sabri
- *Soin pour mains et Pose capsule chez Esprit Zen
- *Une magnifique BOX spéciale fête de la femme de chez Bédouine Cosmétique

Pour participer, rien de plus simple :

- Indiquer votre nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que votre Facebook sur le coupon que vous trouverez à la page 23 du journal, et l'envoyer à l'adresse suivante : 46 rue Emir Abdelkader, Annaba
- S'abonner aux comptes Facebook et Instagram de @seybouse times @bleu_bey @Esprit Zen @Bédouine Cosmétique
- Partager la publication en mode Public sur votre compte Facebook

Vous avez jusqu'aux 7 mars pour participer. Les 3 gagnantes seront désignées par tirage au sort et annoncées le jour même .



•Nom & Prénom:.....

•Facebook/instagram:.....

•N° de tel:.....



Coronavirus : 164 nouveaux cas, 143 guérisons et 4 décès

Cent soixante quatre (164) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 143 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 111.764 dont 164 nouveaux cas

durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2958 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 76.940, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 11 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 29 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont

enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Covid-19 : Réception d'un don d'équipements médicaux offert par la communauté algérienne

Un don constitué de matériels et équipements médicaux destiné aux personnes atteintes de la Covid-19 dans les hôpitaux algériens, offert par les associations «Algériens solidaires» et «Secours islamique de France», a été réceptionné dimanche à Alger. Ce don offert à l'Association des Oulémas musulmans algériens comprend 6 conteneurs contenant 139 plateformes et 5200 valises

(contenant chacune 10 divers équipements médicaux), destiné au profit des personnes atteintes du Coronavirus. Le Comité de secours de l'Association entamera, en coordination avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et l'association «Algériens solidaires», la distribution de ce don aux régions et hôpitaux qui enregistrent un manque en équipements médicaux en vue



de faire face à la Covid-19. Le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum a salué cette initiative, précisant que ces équipements sont destinés

également au corps médical. Il a fait savoir que les trois Associations achemineront ce don mercredi au ministère de la Santé qui prendra en charge sa distribution aux différents établissements hospitaliers «de façon équitable et en fonction du nombre de la population et du taux de la propagation du Coronavirus». Le représentant de l'association «Algériens solidaires», Azzeddine Haddad a indiqué que

ce don «est un gage de fidélité» de la communauté nationale établie à l'étranger pour leur pays, mettant en avant le rôle de l'ensemble des partenaires dans cette opération de solidarité en vue de faire face à la pandémie de Covid-19. De son côté, le président du comité de secours de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Amar Talbiou a souligné la qualité de ces équipements «efficaces».

Plateforme numérique pour les demandes d'autorisations de sortie

Le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a annoncé la mise en place d'une plateforme numérique mise à la disposition des citoyens via son site (www.interieur.gov.dz) pour leur permettre d'introduire, les demandes d'autorisations exceptionnelles de sortie pour des déplacements à l'étranger. Dans un communiqué rendu public, mercredi, le ministère a souligné que «dans le cadre des facilités visant à assurer une meilleure prise en charge des demandes formulées au sujet des autorisations exceptionnelles de sortie, le ministère porte à



la connaissance des citoyens qu'une plateforme numérique est mise à leur disposition via le site du ministère (www.interieur.gov.dz), leur permettant à partir de jeudi 18/02/2021 d'introduire leurs demandes et de joindre les pièces justificatives, en attendant de recevoir une réponse par email après examen des dossiers.

Des vents forts souffleront sur plusieurs wilayas de l'intérieur et côtières

Des vents forts continueront de souffler dimanche, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur et côtières, réduisant localement la visibilité par des particules de sable et/ou de poussière en suspension, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), modifiant et remplaçant un précédent BMS émis samedi par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS actualisé, de niveau de vigilance orange et dont la validité court jusqu'à 21 heures, sont Béchar, Adrar, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbes, Mascara, Saida, Tiaret, Laghouat, Djelfa, M'sila, Ain Defla, Médéa, Tissemsilt,



Blida, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bejaia. Ces vents de direction sud à sud-ouest souffleront à une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, précise la même source. Sont également concernées

les wilayas de Biskra, Batna, Khenchela (sud), Tébessa (sud) et El Oued. La validité du BMS pour ces wilayas s'étale de dimanche à 18h00 à lundi à 12h00. Les vents de direction sud-est souffleront également à une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h.